

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE LORS DE SON
ENTREVUE AVEC LA PRESSE NATIONALE

«L'ALGÉRIE N'HYPOTHÈQUERA NI SON INDÉPENDANCE NI SES RICHESSES»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Algérie n'hypothéquera ni son indépendance ni ses richesses, qui appartiennent exclusivement aux Algériens, soulignant l'importance de saisir les dimensions et les répercussions des événements internationaux actuels dans son environnement.



P.2

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Lundi 16 Dhou El-Qi'da 1447 - 4 Mai 2026 - N° 1298 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
NATIONALE

OPÉRATION RÉGIONALE DE DESTRUCTION DE STUPÉFIANTS ET DE SUBSTANCES PSYCHOTROPES À CHLEF



Une opération régionale de destruction de plus de 9000 kilogrammes de kif traité, de près de 160 kg de drogues dures (cocaïne et héroïne) et de plus de 10 millions de comprimés psychotropes a été organisée, dimanche, à Chlef en 1ère Région militaire (RM), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

P.16

AADL 3

DISTRIBUTION DES PREMIERS LOGEMENTS AVANT LA FIN DE L'ANNÉE 2026

Le nombre de souscripteurs au programme location-vente "AADL 3" ayant payé la première tranche s'élève à 950.000, a indiqué, dimanche à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, annonçant que la distribution des premiers logements de ce programme est prévue avant la fin de l'année en cours dans certaines wilayas.

P.4

TENUE HIER D'UN CONSEIL DES MINISTRES

A L'ORDRE DU JOUR, NOTAMMENT, LES ACCORDS DE COOPÉRATION AVEC LE TCHAD ET LE NIGER ET LA LUTTE CONTRE LE CANCER



P.3

Le Président de la République, Chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé dimanche une réunion du Conseil des ministres consacrée à des présentations portant sur le suivi des accords de coopération bilatérale conclus avec le Tchad et le Niger, ainsi que sur la stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer à l'horizon 2035, selon un communiqué du Conseil des ministres.

BATIMATEC 2026 INAUGURÉ HIER PAR M.BELARIBI

UNE VITRINE POUR L'INNOVATION DANS LE BÂTIMENT

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, M. Mohamed Tarek Belaribi, a procédé, hier, à l'ouverture officielle de la 28e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2026).

P.4

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE LORS DE SON ENTREVUE AVEC LA PRESSE NATIONALE

« L'ALGÉRIE N'HYPOTHÈQUERA NI SON INDÉPENDANCE NI SES RICHESSES »

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Algérie n'hypothéquera ni son indépendance ni ses richesses, qui appartiennent exclusivement aux Algériens, soulignant l'importance de saisir les dimensions et les répercussions des événements internationaux actuels dans son environnement.

Lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux, diffusée samedi soir sur les chaînes de Télévision et de Radio nationales, le président de la République a dit : "nous nous employons à régler nos problèmes par nous-mêmes car, par le passé, personne n'a été à nos côtés lorsque nous avons été confrontés à des épreuves". "Aujourd'hui, nous pouvons régler les problèmes des citoyens, nous le faisons sans hypothéquer l'indépendance de l'Algérie ni ses richesses, qui appartiennent exclusivement aux Algériens".

Appelant les médias nationaux à "être au fait des événements internationaux en cours dans l'environnement de l'Algérie", le président de la République a mis en garde contre "certains relais de la cinquième colonne qui se croyaient protégés par des parties étrangères qui les instrumentalisaient pour diviser la société, mais qui ont fini par comprendre qu'ils se sont fourvoyés sans qu'aucune partie ne puisse les protéger".

Le président de la République a rappelé s'être engagé devant le peuple algérien, lors de sa prestation de serment, à "combattre quiconque oserait porter atteinte à l'unité nationale ou à l'une des composantes de l'identité nationale, qui sont protégées par la Constitution et les lois de la République".

Il a également réaffirmé que la liberté d'expression est garantie en Algérie, à condition de respecter les lois de la République, les composantes de l'identité nationale et les traditions de la société, et à condition aussi que les idées exprimées soient celles de leurs auteurs et non pas des idées dictées par d'autres parties.

Le président de la République a, dans le même sillage, assuré que l'intervention de la Justice algérienne dans les questions liées à l'expression d'opinion demeure "rare", précisant que "tout contrevenant aux principes statés par la Constitution, la loi algérienne et les traditions de la société, en paiera le prix, car la Justice est libre et elle a pour mission d'interdire l'injure et la diffamation".

Le président de la République a, par là même, fustigé le double discours de cer-



tains pays qui se targuent d'être des modèles de démocratie alors qu'ils infligent des peines d'emprisonnement à ceux qui affichent leur soutien à la cause palestinienne sur les réseaux sociaux.

Evoquant la visite effectuée par le pape Léon XIV en Algérie, le président de la République l'a qualifiée de "succès" marquant une étape importante dans le renforcement des relations entre l'Algérie et le Vatican, précisant que ses entretiens avec le pape ont porté essentiellement sur les relations bilatérales et la nécessité d'en faire des "relations pérennes et enrichissantes pour les deux parties".

Il a indiqué avoir donné des instructions dans ce sens à l'ambassadeur d'Algérie auprès du Vatican, ajoutant avoir proposé au pape l'ouverture d'une ambassade du Vatican en Algérie, proposition ayant été accueillie favorablement.

Le président de la République a estimé que cette visite a "réfuté le mythe de l'ancien colonisateur prétendant avoir été à l'origine de la création de l'Algérie". En effet, a-t-il dit, le pape a mis en évidence

"l'enracinement historique de l'Algérie, qui remonte à saint Augustin et bien avant".

Cette visite "place l'Algérie dans sa position naturelle", celle d'"intermédiaire fiable qu'elle a toujours été", a souligné le président de la République, mettant en exergue son rôle dans le dialogue entre les religions et le rapprochement des peuples.

Il s'est également arrêté sur la visite du souverain pontife à Djamaâ El-Djazair, disant à ce propos que "ceux qui ne connaissent pas l'Algérie ont pu voir cet édifice, troisième plus grande mosquée du monde".

Par ailleurs, concernant les législatives du 2 juillet prochain, le président de la République a assuré que toutes les conditions sont réunies pour garantir l'intégrité du processus électoral, soulignant que la création de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) s'inscrit dans la politique de l'Etat visant à éviter toute suspicion susceptible d'entacher l'intégrité de ce processus.

Après avoir relevé que "le terme de

fraude électorale n'a plus cours et ne figure plus dans le vocabulaire politique des Algériens", le président de la République a mis en avant les efforts de l'Etat visant à barrer la route à l'utilisation de l'argent sale et à interdire la transhumance politique.

"Toute tentative de porter atteinte à l'intégrité des élections se heurtera à la loi", a-t-il averti. "Nous œuvrons à bâtir un Etat inébranlable, fondé sur des bases solides".

A une question sur les informations circulant au sujet de l'achat de cartes d'adhérent auprès de partis politiques et de l'investiture de candidats, le président de la République a prévenu que "toute personne dont l'implication est avérée fera face à des poursuites pénales pouvant entraîner la suspension, la révocation, le retrait de confiance et la levée de l'immunité par le biais de la Cour constitutionnelle". "La loi est claire et sera appliquée à tous. Nul n'est au-dessus de la loi", a-t-il rappelé.

S'agissant de la participation des femmes à la vie politique, le président de la République a indiqué que "l'accès des femmes au champ politique doit reposer sur leurs idées et leurs capacités à développer la société", estimant que "l'instauration de quotas pour la représentation féminine pourrait être contreproductive".

Par ailleurs, concernant les pratiques commerciales illégales, le président de la République a averti que l'Etat ne tolérera aucune atteinte aux moyens de subsistance des Algériens, prévenant que "quiconque spéculera sur les moutons de l'Aïd en paiera le prix fort".

Il a également mis en garde contre certaines pratiques enregistrées dans l'activité d'exportation, notamment la sous-facturation, indiquant que des cas de non-rapatriement de devises issues des exportations, d'une valeur de 350 millions de dollars, ont récemment été constatés. "Nous nous sommes débarrassés de la is-saba qui s'adonnait à la surfacturation pour nous retrouver face à une autre is-saba qui se livre à la sous-facturation", a-t-il déploré.

RA/APS

LA COMPÉTITIVITÉ DE PLUSIEURS FILIÈRES INDUSTRIELLES A DONNÉ UNE FORTE IMPULSION AUX EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que la compétitivité démontrée par plusieurs secteurs industriels nationaux ces dernières années a contribué à donner une forte impulsion aux exportations algériennes hors hydrocarbures.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias nationaux, diffusée samedi soir sur les chaînes de Télévision et de Radio nationales, le président de la République a souligné que la progression des exportations reflète le développement de la production nationale par rapport au passé, soulignant que l'Algérie est aujourd'hui plus concurrentielle que certains pays

européens dans des domaines comme l'électroménager.

"Alors que l'Algérie importait du rond à béton il y a quelques années, elle en est aujourd'hui exportatrice", a-t-il rappelé, relevant l'orientation vers le développement de nouvelles unités industrielles.

Il a, dans ce contexte, ajouté que l'usine Fiat Algérie atteindra un taux d'intégration de 40% avec une orientation vers l'exportation.

Le président de la République a également salué les avancées réalisées dans l'industrie automobile, notamment après l'inauguration d'une usine d'emboutissage dans la wilaya de Batna qui

permettra de fabriquer les coques des voitures et des cabines de camions, ainsi que les progrès enregistrés dans la fabrication de diverses pièces détachées automobiles, soulignant que "le secteur privé honnête est en train de faire des pas de géants".

Il a, en outre, fait remarquer que l'agroalimentaire algérien est aujourd'hui très demandé partout alors que beaucoup de produits étaient importés par le passé, soulignant qu'une partie de la production nationale sera destinée à l'exportation.

RA/APS

LANCEMENT DE L'USINE DE PRODUCTION D'ACIDE PHOSPHORIQUE FIN 2026 OU DÉBUT 2027

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant l'avancement que connaît le projet de phosphate intégré dans l'est du pays, précisant que l'usine de production d'acide phosphorique dans le cadre de ce projet sera mise en service vers la fin de 2026 ou au début de 2027.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir sur les chaînes de Télévision et de Radio nationales, le président de la République a

précisé que "les travaux sont en cours au niveau du projet de phosphate intégré de Bled El Hadba, où sera mise en service l'usine d'acide phosphorique fin de 2026 ou début de 2027", dans le cadre d'un projet intégré pour "l'exploitation du phosphate à toutes ses étapes".

Il a souligné l'impact économique de ce projet structurant, notamment en matière de création de dizaines de milliers d'emplois, indiquant que l'Algérie regorge d'autres mines "innombrables" qui seront exploitées à l'avenir, d'où "la création d'un

ministère spécialisé, regroupant des compétences et des experts pour la gestion de ces ressources".

Le président de la République a ajouté que les projets miniers ainsi que les lignes ferroviaires vers le Sud s'inscrivent dans une "vision nationale", affirmant que ces projets "ne sont pas le fruit du hasard", mais figuraient parmi ses engagements durant la campagne électorale.

RA/APS

TENUE HIER D'UN CONSEIL DES MINISTRES A L'ORDRE DU JOUR, NOTAMMENT, LES ACCORDS DE COOPÉRATION AVEC LE TCHAD ET LE NIGER ET LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Le Président de la République, Chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé ce dimanche une réunion du Conseil des ministres consacrée à des présentations portant sur le suivi des accords de coopération bilatérale conclus avec le Tchad et le Niger, ainsi que sur la stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer à l'horizon 2035, selon un communiqué du Conseil des ministres dont voici le texte intégral :

« Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, commandant suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale, a présidé aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres consacrée à plusieurs exposés relatifs au suivi des accords de coopération bilatérale conclus avec le Niger et le Tchad, ainsi qu'à la stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer à l'horizon 2035.

Après la présentation de l'ordre du jour et du bilan des activités gouvernementales au cours des deux dernières semaines par le Premier ministre, le Président de la République a donné les instructions, orientations et directives suivantes :

En ouverture de son intervention, le Président de la République a remercié le Premier ministre pour les efforts déployés en vue de récupérer les fonds détournés et de les réinjecter dans l'économie nationale, notamment ceux récupérés dans les wilayas de Tissemsilt et de Batna dans le secteur de l'industrie automobile. Il a réaffirmé la détermination de l'État à poursuivre sans relâche la lutte contre la corruption et à récupérer les fonds détournés au profit de l'économie nationale.

Premièrement : concernant le suivi des accords de coopération bilatérale conclus avec le Niger et le Tchad :

A – S'agissant du partenariat entre l'Algérie et le Niger :

Le Président de la République a ordonné de diversifier les domaines de coopération pour inclure les secteurs prioritaires, de manière à assurer des bénéfices mutuels et des intérêts communs, tout en insistant sur la nécessité d'achever la réalisation de la centrale de production



d'énergie dans un délai de trois mois, un projet historique traduisant l'importance accordée à cette coopération en termes de qualité et de rapidité d'exécution.

Il a souligné la disponibilité de l'Algérie à approfondir ce soutien et ce partenariat avec le Niger dans d'autres domaines, notamment l'exploration et l'exploitation pétrolières, reflétant ainsi son ancrage africain.

Renforcer les mécanismes de suivi et de coordination permanente afin de garantir la mise en œuvre effective et efficiente des engagements, notamment à travers l'intensification des visites ministérielles et la création de nouveaux canaux de communication.

Lancer un partenariat et une coopération médiatique entre l'Algérie et le Niger pour accompagner ces projets bilatéraux prometteurs.

B – S'agissant du partenariat entre l'Algérie et le Tchad :

Le Président de la République a insisté sur le renforcement de tous les domaines de coopération avec

le Tchad et sur la mise en place de nouveaux projets économiques dans les secteurs de l'énergie, de la production d'électricité et de l'exploration pétrolière.

Accélérer la réalisation d'une cimenterie d'une capacité de production dépassant un million de tonnes par an.

Prendre immédiatement en charge la réalisation de deux tronçons de la route transsaharienne par des entreprises algériennes afin d'achever la partie restante sur le territoire tchadien, dans le but de stimuler les échanges commerciaux et économiques entre les deux pays.

Deuxièmement : concernant la stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer à l'horizon 2035 :

Au début de son intervention : Le Président de la République a remercié l'ensemble du secteur de la santé pour les efforts déployés dans la prise en charge des blessés lors de l'accident de bus algérien

survenu en Tunisie, soulignant la rapidité et la qualité des secours, notamment leur transfert vers les hôpitaux d'Annaba et d'El Tarf, tout en saluant également la coopération des autorités sanitaires tunisiennes.

Concernant la stratégie nationale :

Le Président a ordonné l'adoption d'une approche globale fondée sur la prévention, le dépistage précoce et l'efficacité des traitements, rappelant que l'Algérie garantit une prise en charge et des soins gratuits.

Renforcer les capacités des structures de santé et améliorer la prise en charge des patients dans l'ensemble des wilayas, avec la réalisation d'études pour la construction d'un hôpital spécialisé dans le traitement du cancer dans chaque wilaya.

Mettre en place un dispositif de supervision et de suivi de l'approvisionnement et de la distribution des médicaments anticancéreux afin d'optimiser les capacités de traitement.

Réitérer les instructions aux ministères du Commerce et de la Santé pour accélérer la mise en place de laboratoires de contrôle de toutes les marchandises entrant en Algérie au niveau des ports et des aéroports.

Assurer une coordination étroite entre les différents secteurs concernés pour garantir la réussite de cette stratégie à long terme.

Autres directives :

Le Président a ordonné au ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports de retirer du parc national les bus âgés de plus de 25 ans dans un délai maximal de trois mois. »

RA

COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

ENTRETIENS ENTRE LES GROUPES D'AMITIÉ ALGÉRO-ITALIENS

Les membres du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Italie à l'Assemblée populaire nationale (APN) ont tenu, dimanche, des entretiens avec leurs homologues italiens, au cours desquels il a été souligné la nécessité d'insuffler une nouvelle dynamique à la coopération entre les deux pays, a indiqué un communiqué de l'APN.

A l'entame de la rencontre, le président du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Italie, Kamel Laouissat, a salué, "l'élan renouvelé que connaissent les relations entre l'Algérie et l'Italie ces dernières années", précisant que la visite de la délégation parlementaire italienne en Algérie vise à "consolider les résultats réalisés après la visite effectuée auparavant par les membres du groupe d'amitié algérien en Italie, en guise de reconnaissance du parcours de coopération commune", a indiqué la même source.

Laouissat a également mis en avant "le niveau exceptionnel atteint par les relations algéro-italiennes, concrétisé par les échanges de visites officielles de haut niveau, notamment celle du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en Italie en 2025, ainsi que la récente visite de la présidente du

Conseil des ministres de la République italienne, Giorgia Meloni, qui témoigne de la profondeur des liens historiques et économiques unissant les deux pays".

Il a appelé, dans ce contexte, au développement du partenariat entre "les investisseurs algériens et leurs homologues italiens, notamment dans les domaines des PME, de l'industrie, de l'agriculture, de l'hydrogène vert, de l'industrie pharmaceutique, de l'innovation numérique et de l'environnement", précisant que la nouvelle loi algérienne sur l'investissement offre des opportunités prometteuses et stimulantes.

Sur le plan international, le président du groupe d'amitié s'est félicité de la convergence des vues sur les questions d'intérêt commun, réaffirmant la position de l'Algérie soutenant, sans condition, les causes justes, au premier rang desquelles les questions palestinienne et sahraoui, ajoute le communiqué.

De son côté, le président du groupe d'amitié parlementaire Italie-Algérie, Andrea Mascaretti, a exprimé ses remerciements pour l'accueil chaleureux réservé à la délégation, saluant, par là même, l'opportunité de visiter le Musée central de l'Armée et de découvrir l'histoire

algérienne séculaire.

Il a, à cette occasion, réaffirmé que l'Algérie et l'Italie entretiennent des relations d'amitié solides, nécessitant la poursuite des efforts pour les développer et les renforcer, à travers l'intensification des rencontres et l'activation des accords et des programmes économiques et culturels communs".

L'intervenant a souligné "l'importance de l'activation du protocole de coopération parlementaire signé par les deux chambres depuis novembre 2024, ainsi que la mise en œuvre de ses clauses afin de permettre l'échange des expertises et des expériences entre les parlementaires et les administrateurs des deux pays".

Rappelant les relations stratégiques entre l'Algérie et l'Italie, notamment en matière d'énergie, M. Mascaretti a affirmé la volonté de son pays d'élargir cette coopération à des projets d'envergure, dont l'hydrogène vert, outre le renforcement du partenariat établi entre Sonatrach et ENI, dans le cadre du respect de la souveraineté des pays et du principe de la confiance mutuelle.

Au cours de la rencontre, les membres des deux groupes parlementaires algérien et italien ont formulé plusieurs propositions tendant

à renforcer la coopération bilatérale, notamment à travers l'intensification de la coordination et la concertation, ainsi que l'organisation de rencontres conjointes pour faire connaître le cadre juridiques ainsi que les avantages de l'investissement dans les deux pays.

A cette occasion, l'accent a été mis sur "l'importance de faciliter les échanges économiques, particulièrement au profit des start-up, et de bénéficier de l'expérience italienne en la matière, en plus d'encourager et de développer la coopération dans les secteurs du tourisme culturel et religieux, de la formation et d'accélérer la création de la chambre de commerce algéro-italienne".

Dans le même sillage, les députés des deux parties ont insisté sur la nécessité de renforcer la coopération dans le domaine de la protection de l'environnement, notamment à travers le transfert de technologies de recyclage des déchets, ainsi que la promotion du rôle de la femme en tant qu'acteur essentiel dans le développement sociétal, conclut le communiqué.

RA

BATIMATEC 2026 INAUGURÉ HIER PAR M.BELARIBI

UNE VITRINE POUR L'INNOVATION DANS LE BÂTIMENT

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, M. Mohamed Tarek Belaribi, a procédé, hier, à l'ouverture officielle de la 28e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2026).

Par Ikram Haou

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée au Palais des expositions à Alger, en présence de membres du Gouvernement, dont plusieurs ministres, à savoir M. Yahia Bachir, ministre de l'Industrie, M. Mourad Adjal, ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, M. Kamel Rezig, ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mme Amel Abdelatif, ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Noureddine Ouadah, ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Abdelkader Djellaoui, ministre des Travaux publics et des Infrastructures, M. Lounès Bouzegza, ministre de l'Hydraulique, ainsi que M. Abdennour Rabhi, wali de la wilaya d'Alger, en présence également du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), du président de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), du wali d'Alger, ainsi que de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie.

Le salon, organisé par la société Algeria Exhibitions, filiale du Groupe SAFEX, et la société « Batimatec Expo », sous le patronage du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, connaît une forte participation d'exposants nationaux et internationaux. Ces derniers présenteront, jusqu'au 7 mai prochain, tout ce qui concerne le secteur du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics. Y participent notamment des entreprises nationales, pu-



bliques et privées, ainsi que des sociétés étrangères représentant une quinzaine de pays, à l'instar de la Chine, de la Turquie, de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal.

S'ajoute à cela la participation de 40 start-up activant dans diverses branches relevant du secteur du bâtiment et des travaux publics.

Par ailleurs, le salon propose un programme de conférences destiné aux professionnels et aux universitaires, animées par des experts, notamment des cadres du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire.

Au cours de ces conférences, plusieurs thématiques seront abordées, notamment l'innovation et le rôle des start-up dans le domaine du

bâtiment et des matériaux de construction. D'autres rencontres porteront également sur les nouveaux défis environnementaux du secteur, en particulier les émissions de carbone dans l'industrie des matériaux de construction, le financement des projets innovants et l'intégration de l'innovation dans la construction durable.

Le programme comprend également l'organisation de la troisième édition du concours de l'innovation dans le bâtiment « INNOV BAT », visant à faire émerger de nouvelles techniques de construction, à encourager la recherche de solutions adaptées à la réalité et à la géographie algériennes, et à valoriser les talents et compétences nationales.

La délégation ministérielle a visité les différents pavillons de l'exposition, où elle a assisté à des présentations détaillées des produits et des technologies les plus récents dans le domaine des matériaux de construction, avec un accent particulier sur la qualité et la conformité aux normes des produits locaux.

Selon M. Mohamed Tarek Belaribi, l'édition de cette année a enregistré une participation record de 950 exposants nationaux et internationaux. Cette affluence traduit l'orientation stratégique de l'État vers l'innovation et les technologies modernes, ainsi que l'encouragement des jeunes entreprises et des micro-entreprises à contribuer à la construction de villes modernes. Il a également souligné que le secteur a effectivement atteint la souveraineté numérique.

Il convient de rappeler que l'AMK Hebbache Immobilier (entreprise spécialisée dans la promotion immobilière à Alger) est le sponsor Gold de Batimatec 2026, tandis que GALA CERAM (entreprise spécialisée dans la fabrication de carreaux de revêtement de sol et de mur en céramique) en est le sponsor Silver, et que le Groupe CHILI SPA participe en tant que Conference Sponsor de Batimatec 2026.

Les conférences ont débuté dès le premier jour (hier), avec deux thématiques principales : « De l'incubateur au marché : le parcours complet d'un produit innovant » et « L'isolation thermique et acoustique du bâtiment », organisées au niveau de la salle Ali Maâchi.

I.H

AADL 3

DISTRIBUTION DES PREMIERS LOGEMENTS AVANT LA FIN DE L'ANNÉE 2026

Le nombre de souscripteurs au programme location-vente "AADL 3" ayant payé la première tranche s'élève à 950.000, a indiqué, dimanche à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, annonçant que la distribution des premiers logements de ce programme est prévue avant la fin de l'année en cours dans certaines wilayas.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la 28e édition du Salon interna-

tional du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2026), M. Belaribi a fait état du lancement de la réalisation d'environ 130.000 logements "AADL 3", soulignant que l'opération de paiement se déroule "normalement", avec près de 950.000 souscripteurs qui se sont acquittés de la première tranche par voie électronique.

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) avait lancé l'opération de paiement de la première partie de

la première tranche par voie électronique en décembre dernier, suivie du paiement de la deuxième partie en avril dernier.

Pour rappel, le montant de la première tranche des logements du programme "AADL 3" a été fixé à 343.000 DA pour les F3 et à 431.500 DA pour les F4, montant payable en deux versements.

RE

UNE PREMIÈRE À ORAN

LE SALON INTERNATIONAL DE L'HABITAT ET DE L'IMMOBILIER DU 15 AU 19 JUILLET PROCHAINS

Le Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran accueillera la première édition du Salon international de l'habitat et de l'immobilier "Logim Expo", qui se tiendra du 15 au 19 juillet prochain, a indiqué, dimanche, le commissaire de cette manifestation, Mohamed Yacine Khachai.

Lors d'une conférence de presse qu'il a animée au siège de la Chambre de commerce et d'industrie de la région d'Oran, M. Khachai a précisé que plus de 70 exposants algériens sont attendus, parmi lesquels des professionnels de l'immobilier et de l'habitat, des promoteurs immobiliers, des représentants d'entreprises publiques et privées de réalisation, des établissements financiers et des compagnies d'assurance, ainsi que des représentants de certaines ambassades accréditées en Algérie.

Cet événement, organisé à l'initiative de

l'agence "Ultimate Station" en partenariat avec "Boumedia Publicité", constituera une opportunité pour découvrir les nouveautés du secteur et promouvoir les partenariats. Il permettra également de présenter au public des conceptions et des innovations technologiques pour les habitations modernes, ainsi que des solutions immobilières adaptées aux besoins des demandeurs de logement selon leurs revenus, proposées par des promoteurs immobiliers, des cabinets d'architecture et des professionnels de la décoration, a-t-il indiqué.

Ce salon de cinq jours, organisé sous le slogan "Été, Habitat" coïncidant avec la saison estivale, représente une opportunité pour les citoyens et la communauté algérienne établie à l'étranger d'investir dans le domaine du logement, notamment à travers l'acquisition de logements promotionnels ou l'inscription aux programmes de logement en cours de réalisa-

tion dans la ville d'Oran.

Plusieurs promoteurs immobiliers proposeront, à cette occasion, des réductions sur les prix des logements réalisés, ainsi que des ventes sur plan, afin d'attirer un grand nombre d'émigrés souhaitant acquérir un logement, a ajouté M. Khachai.

Par ailleurs, des rencontres B2B entre opérateurs économiques seront également organisées, en plus de conférences destinées aux professionnels du secteur portant notamment sur "l'environnement et les maisons intelligentes", "les technologies modernes dans le domaine de la construction", "l'architecture", "l'aspect esthétique des programmes de logement", ainsi que "l'aménagement urbain et les espaces verts", entre autres.

RE

JIJEL

HOMMAGE À MOHAMED-SEDDIK BENYAHIA

La wilaya de Jijel a marqué, dimanche, le 44e anniversaire de la disparition de Mohamed-Seddik Benyahia (1932-1982), diplomate expérimenté et figure emblématique des dossiers complexes.

Par Ali Boudefel

Lors d'une rencontre organisée à cette occasion à l'université de Jijel, qui porte son nom, le directeur de wilaya des Moudjahidine et des ayants droit, Hocine Khaldi, a rappelé dans son allocution que Benyahia demeure dans les mémoires comme « un homme des dossiers difficiles, un diplomate chevronné et un artisan de paix reconnu ».

Il a également souligné que le Moudjahid Mohamed-Seddik Benyahia avait été décrit par son compagnon, le Moudjahid Redha Malek, dans ses mémoires, comme étant « doté d'une grande intelligence et d'une dignité remarquable, grâce à sa capacité exceptionnelle à rédiger des textes juridiques et politiques avec une extrême précision, attentif au moindre détail ».

Le défunt Mohamed-Seddik Benyahia avait d'ailleurs hérité du surnom de « l'homme de la virgule », en raison de son extrême rigueur lors des négociations diplomatiques et de l'attention particulière qu'il portait aux



détails, jusqu'à la ponctuation des textes officiels.

Lors des accords d'Evian, où une simple virgule pouvait modifier le sens d'une clause, il examinait et pesait chaque mot avec une précision rigoureuse, a ajouté le directeur des Moudjahidine et des ayants droit.

De son côté, le professeur Bilal Aïssani, enseignant à l'université de Jijel, a indiqué que Mohamed-Seddik Benyahia comptait parmi « les principaux bâtisseurs de la diplomatie algérienne », ayant conduit avec succès plusieurs médiations, notamment durant la première guerre du Golfe entre l'Irak et l'Iran, ainsi que

lors de la libération, le 20 janvier 1981, des otages américains détenus en Iran.

Selon le même universitaire, Mohamed-Seddik Benyahia est « reconnu à l'échelle internationale comme un homme de paix et un artisan de médiations réussies ».

Il est également rappelé que Benyahia, connu pour sa sagesse et sa clairvoyance, a occupé de hautes responsabilités au sein de l'Etat algérien.

Il a notamment été ambassadeur d'Algérie à Moscou, ministre de l'Information et de la Culture, ministre de l'Enseignement supérieur, ministre

des Finances et ministre des Affaires étrangères.

Mohamed-Seddik Benyahia est décédé le 3 mai 1982 dans un crash aérien survenu à une cinquantaine de kilomètres de la frontière entre l'Irak et la Turquie, alors qu'il accomplissait une mission diplomatique visant à mettre fin au conflit opposant l'Irak à l'Iran.

À l'occasion du 44e anniversaire de sa disparition, une exposition consacrée à son parcours a été organisée dans le hall de la salle de conférences de l'université de Jijel.

A.B

ORAN

AÏN EL TURCK ADOPTE L'IRRIGATION ÉCOLOGIQUE

Par Hamida Indja

La commune d'Aïn El Turck bénéficiera d'un projet de réseau d'arrosage des espaces verts utilisant des eaux usées traitées issues d'une station d'épuration. Une initiative écologique visant à économiser l'eau potable et à améliorer le cadre de vie.

La commune d'Aïn El Turck, située à l'ouest de la ville d'Oran, va bénéficier d'un projet important relatif à l'irrigation des espaces verts. Ce projet repose sur l'utilisation d'eaux usées traitées provenant d'une station d'épuration, afin d'arroser les espaces publics de la commune.

Selon les services de la wilaya, le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a effectué une visite sur le terrain

pour suivre la présentation technique du projet. Cette présentation a détaillé le fonctionnement du futur réseau d'irrigation qui sera installé dans la zone urbaine.

L'objectif principal de ce projet est de valoriser les eaux traitées et de les réutiliser pour l'arrosage. Il s'agit d'une solution environnementale importante qui permet de réduire l'utilisation de l'eau potable pour les espaces verts. Cela contribue également à une meilleure gestion des ressources en eau disponibles.

Les responsables ont également présenté les aspects techniques du projet, notamment le système de pompage, la distribution de l'eau ainsi que les zones concernées par ce réseau. Toutes ces étapes sont essentielles.

La durée de réalisation du projet est fixée à trois

mois. L'entreprise chargée des travaux s'est engagée à respecter les délais ; elle travaillera en continu, selon un système de rotation en trois équipes (3x8), dans le but d'accélérer l'exécution et de garantir la qualité du projet.

Ce projet est considéré comme une solution durable et écologique. Il permettra de réduire la pression sur les ressources en eau potable et d'encourager une utilisation plus rationnelle de l'eau.

Il contribuera également à améliorer l'entretien des espaces verts. À terme, cette initiative devrait renforcer le caractère écologique de la région et améliorer le cadre de vie des habitants.

H.I

SÉTIF RECHERCHES SUR LA PERSONNALITÉ DU MOUDJAHID DÉFUNT MOHAMED LAMINE DEBAGHINE

Les participants au 10e colloque scientifique national consacré, dimanche à Sétif, au moudjahid défunt Mohamed Lamine Debaghine, à son parcours militant et à sa pensée, ont appelé à la création d'équipes de recherche chargées d'étudier la personnalité du défunt.

Il a été recommandé, à l'issue de cette rencontre organisée par l'université Mohamed-Lamine-Debaghine (Sétif 2), en coordination avec le département d'histoire et d'archéologie de la faculté des sciences humaines et sociales de cet établissement supérieur, à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire (8 mai), "la constitution d'équipes de recherche comprenant des professeurs et des chercheurs en histoire contemporaine ainsi que des doctorants pour traiter de la personnalité du regretté Mohamed Lamine Debaghine (1917-2003)".

Les participants ont également souligné l'importance d'aborder la personnalité de Mohamed Lamine Debaghine dans des travaux scienti-

ifiques et des thèses de fin d'études, et de réfléchir à l'organisation de colloques sur d'autres personnalités qui ont laissé une empreinte et un héritage militant dans la wilaya de Sétif, comme Ferhat Abbas et Messaoud Zeghar dont deux établissements universitaires portent leurs noms dans cette wilaya.

Les participants au colloque, qui a vu la présence d'un nombre considérable d'étudiants, de professeurs d'histoire et d'intellectuels de plusieurs wilayas, ont également appelé à publier les travaux et les communications de la rencontre dans un ouvrage ou un numéro spécial de la revue universitaire afin d'enrichir les études et recherches sur la personnalité du moudjahid défunt Mohamed Lamine Debaghine. Le recteur de l'université de Sétif 2, le Pr Khier Guechi, a évoqué le parcours de cet homme "exceptionnel", soulignant que "l'institution scientifique qu'il dirige est fière de porter le nom de cette personnalité nationale".

R.R

TISSEMSILT PLUS DE 20 JEUNES À LA RENCONTRE DES INNOVATEURS ET JEUNES ENTREPRENEURS

Plus de 20 jeunes issus de 10 wilayas du pays ont participé à la rencontre des innovateurs et jeunes entrepreneurs, organisée dimanche à la salle polyvalente de la commune de Tissemsilt, à l'initiative de la Direction de la jeunesse et des sports, en coordination avec l'Office des établissements de jeunesse de la wilaya.

Le directeur de l'Office des établissements de jeunesse, Ali Rabah, a indiqué que cette rencontre se déroule sur deux jours et vise à renforcer la culture de l'innovation, soutenir les projets émergents et offrir un espace d'échange d'expériences et de savoir-faire. Elle s'inscrit dans le cadre d'une stratégie visant à accompagner les porteurs de projets et à les encourager à s'engager dans l'entrepreneuriat, à travers la mise à disposition d'espaces d'échange, de formation et de mise en relation.

Il a ajouté que cette manifestation a pour objectif principal d'encourager les jeunes innovateurs et de les inciter à persévérer, tout en mettant l'accent sur la sensibilisation aux différents dispositifs de soutien et d'accompagnement disponibles. Le programme comprend une série d'ateliers de formation encadrés par des spécialistes, portant notamment sur la présentation des mécanismes d'aide, les modalités de création de startups, ainsi que les moyens de bénéficier des programmes de financement et d'accompagnement.

Plusieurs acteurs prennent part à cet événement, dont l'Université Ahmed Ben Yahia El-Wancharissi, l'Agence de wilaya de soutien et de développement de l'entrepreneuriat ainsi que l'Agence de wilaya de gestion du micro-crédit. Selon la même source, cette manifestation verra la signature de conventions de partenariat entre le secteur de la jeunesse et des sports et l'Université de Tissemsilt, ainsi qu'avec l'Agence de wilaya de soutien et de développement de l'entrepreneuriat et l'Agence de wilaya de gestion du micro-crédit, traduisant une volonté commune de renforcer la coopération dans le domaine du soutien à l'entrepreneuriat afin de stimuler le développement local et national.

R.R

TAXES DOUANIÈRES SUR LES VOITURES

UN MARCHÉ TRANSATLANTIQUE SOUS PRESSION CROISSANTE

Les tensions commerciales entre les États-Unis et la Belgique s'intensifient et l'automobile est devenue l'un des secteurs les plus exposés. Les décisions américaines visant à taxer davantage les importations de voitures européennes mettent en lumière une fracture profonde au sein du secteur, certains constructeurs disposent d'un filet de sécurité grâce à leur implantation locale, alors que d'autres se retrouvent directement menacés.

Par Rihab Taleb

Le cas de Stellantis, bien qu'il soit issu d'une fusion franco-italo-américaine, le groupe produit la quasi-totalité des véhicules destinés au marché américain directement en Amérique du Nord ou au Mexique. Ses marques connues Jeep, Chrysler, Ram et Dodge sont donc largement protégées des nouvelles barrières douanières. Seuls quelques modèles plus confidentiels, comme certaines Alfa Romeo, continuent d'être exportés depuis l'Europe et restent vulnérables.

À l'inverse, les constructeurs allemands spécialisés dans le haut de gamme, comme BMW, Mercedes-Benz ou Audi, se retrouvent en première ligne. Ces marques exportent leurs berlines et SUV vers les États-Unis. Ces modèles souvent vendus à des prix élevés, pourraient voir leur compétitivité s'effondrer si les droits de douane augmentent brutalement. Ces constructeurs doivent préserver leur image de luxe tout en maintenant des volumes de vente suffisants pour rentabiliser leurs investissements. La dépendance à l'exportation directe devient ainsi une faiblesse stratégique.

À Berlin, le gouvernement allemand s'inquiète des conséquences pour ses champions nationaux, piliers de l'économie du pays. L'industrie automobile représente des centaines de milliers d'emplois et une part essentielle des exportations. Toute fragilisation de ce secteur aurait des répercussions sociales et économiques. À Bruxelles, la Commission européenne est plus prudente. Elle hésite entre répondre aux mesures américaines par des contre-mesures et une approche plus conciliante, afin d'éviter une escalade qui pourrait nuire à l'ensemble des relations transatlantiques.

La fédération automobile allemande, le VDA, a immédiatement appelé à une désescalade. Sa présidente, Hildegard Müller, a mis en garde contre un coût exorbitant pour



les constructeurs allemands et européens. Elle rappelle que le secteur est déjà fragilisé par plusieurs défis, la transition vers l'électrique, qui exige des investissements colossaux, la hausse des coûts de production, liée notamment à l'énergie et aux matières premières, et le ralentissement de la demande mondiale, qui pèse sur les ventes. Elle souligne également que les consommateurs américains eux-mêmes risquent de payer la facture, avec des prix plus élevés sur les voitures importées.

RÉPERCUSSIONS DIRECTES SUR LES CONSOMMATEURS

Cette guerre commerciale pourrait avoir des répercussions directes sur les consommateurs. Aux États-Unis, les prix des voitures importées augmenteraient, réduisant l'accès à certains modèles haut de gamme. En Europe, les constructeurs pourraient réduire leurs marges ou répercuter les coûts sur les clients, entraînant une hausse des prix. Sur le plan de l'innovation, les investissements dans la transition électrique pourraient être ralentis, car les entreprises devraient consacrer davantage de ressources à absorber le choc commercial. Cela pourrait retarder l'arrivée de nouveaux modèles électriques ou hybrides sur le marché, au détriment des objectifs climatiques européens.

Les choix stratégiques faits par les constructeurs au cours des dernières décennies – localisation de la production, orientation vers le haut de gamme ou diversification des marchés déterminent aujourd'hui leur ca-

pacité à encaisser le choc. L'Europe de l'automobile se retrouve ainsi face à une épreuve qui pourrait redessiner son équilibre interne et sa place dans le commerce mondial. Ceux qui ont su anticiper en s'implantant aux États-Unis disposent d'un avantage décisif. Ceux qui ont misé sur l'exportation directe devront trouver rapidement des solutions pour ne pas perdre pied.

Pour s'adapter, plusieurs pistes sont envisagées. Certains constructeurs pourraient relocaliser une partie de leur production aux États-Unis afin de contourner les barrières douanières. D'autres pourraient accélérer la transition vers l'électrique, en espérant que l'innovation technologique leur donne un avantage compétitif. Les alliances internationales, qu'elles soient industrielles ou commerciales, pourraient également jouer un rôle clé pour mutualiser les coûts et renforcer la résilience face aux chocs. La diversification des marchés en misant davantage sur l'Asie ou l'Amérique latine pourrait permettre de réduire la dépendance aux États-Unis.

La politique commerciale américaine est en train de se transformer en profondeur, elle ne se limite plus à protéger le marché intérieur par des barrières tarifaires, mais elle devient un instrument pour attirer les investissements étrangers. En imposant des droits de douane élevés, les États-Unis envoient un message, les constructeurs qui veulent continuer à vendre massivement aux États-Unis doivent produire sur place. Pour les constructeurs allemands, cette évolution est un choix tactique difficile, leur modèle reposait sur deux piliers, l'exportation

de véhicules premium, qui leur garantissait des marges confortables, et la transition vers l'électrique, censée assurer leur avenir face aux contraintes environnementales. Mais la montée des barrières douanières les oblige désormais à arbitrer entre deux impératifs contradictoires, préserver les emplois et les compétences en Europe, ou sécuriser leur accès au marché américain en délocalisant une partie de leur production. Ce choix n'est pas seulement économique, il est aussi politique et social, car il engage l'avenir de centaines de milliers de salariés et l'équilibre industriel du continent.

Pour l'Union européenne, le débat dépasse la question d'une riposte douanière, il s'agit plutôt de savoir comment maintenir sur le continent les usines, les savoir-faire et les investissements nécessaires à la construction d'une voiture bas carbone européenne. Tant que la menace de droits de 25 % pèsera sur les exportations, le modèle premium allemand restera bloqué dans une situation dangereuse entre la tentation américaine et l'exigence de préserver une base industrielle solide en Europe. Si les constructeurs européens choisissent de produire aux États-Unis, l'Europe risque de perdre une partie de son autonomie technologique et de sa capacité à orienter la transition écologique selon ses propres standards. À l'inverse, si elle parvient à retenir les investissements, elle pourra consolider son rôle de leader dans la voiture électrique et bas carbone.

R.T

SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE HELVÉTIQUE

DES STOCKS STRATÉGIQUES SANS PARTAGE OBLIGATOIRE

Par Saïd Slimani

La Confédération possède des réserves prévues pour faire face à un manque de carburant ou de combustible. En principe, elle n'est pas contrainte de les mutualiser avec l'étranger.

Bien que la guerre en Iran bloque le détroit d'Ormuz, l'approvisionnement suisse reste assuré pour l'instant : essence et diesel alimentent toujours les pompes, et les avions continuent de voler. Le kérosène connaît néanmoins une pression accrue.

Selon l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique, les aéroports suisses sont couverts jusqu'à fin mai 2026. En cas de rareté, Berne peut puiser dans les stocks obligatoires, un mécanisme valable pour tous les carburants et combustibles.

Aucune solidarité énergétique avec l'UE
À la différence des États membres, les réserves entposées en Suisse ne servent que le territoire

national.

Si un pays européen manquait de kérosène, les autres seraient juridiquement tenus à une entraide énergétique. L'Allemagne, par exemple, devrait livrer du carburant aérien à un partenaire en crise.

Les stocks suisses, eux, sont exclusivement nationaux, confirme Nicole Mathys, cheffe du domaine Énergie à l'Office fédéral. « La Suisse n'étant pas membre de l'UE, elle n'est pas soumise à cette obligation », souligne-t-elle.

Le gaz fait exception : un accord relie la Suisse, l'Italie et l'Allemagne. Une demande de solidarité peut être faite si l'un des trois est en pénurie. « Le but est alors d'alimenter les clients protégés, comme les ménages, les hôpitaux et les secours », précise Nicole Mathys.

Ces usagers prioritaires sont servis en premier. En revanche, pour les carburants, aucune hiérarchie comparable n'existe. Et l'absence de solidarité n'épargnerait pas la Suisse en cas de crise.

En période de tension, les produits des stocks

obligatoires (kérosène, diesel, essence) seraient écoulés via les circuits normaux. « Il est donc théoriquement possible que des acheteurs étrangers se fournissent en Suisse pour revendre de l'autre côté de la frontière », indique Nicole Mathys. Le reste ouvert.

Une priorité possible pour les vols de secours

Le Conseil fédéral peut aussi décider de mesures exceptionnelles. « Si le kérosène devenait très rare, il pourrait ordonner que les vols de sauvetage, de lutte contre les incendies ou de recherche aient la priorité », explique Nicole Mathys. Une telle éventualité n'est toutefois pas actuelle.

Enfin, l'armée échappe à ces règles. Selon l'Office fédéral, elle possède ses propres réserves de carburant aérien, distinctes des stocks obligatoires gérés avec l'industrie pétrolière.

S.S

MUNITIONS NON EXPLOSÉES ABANDONNÉES DANS LA NATURE UNE MENACE DE MORT PERMANENTE

La cheffe du service de lutte antimines, Kazumi Ogawa, alerte sur une menace sans précédent liée aux munitions non explosées dans les zones de guerre et les pays sortant de conflits. Elle prévient que le recul du financement des opérations humanitaires de déminage aggrave les risques pour les civils, en particulier les enfants, exposés chaque jour à des engins mortels dans les zones dévastées.

Par Yakout Abina

À l'issue d'une réunion des directeurs de programmes de lutte antimines et des conseillers de l'ONU, tenue à Genève, Mme Kazumi Ogawa, cheffe du service de lutte antimines des Nations unies, a rapporté que les experts lui ont confié n'avoir jamais vu, tout au long de leur carrière, un tel nombre de conflits simultanés. L'avertissement figure dans un rapport publié samedi dernier par l'organisation internationale. Mme Ogawa a notamment averti que le financement des opérations humanitaires de déminage est en recul, alors même que les besoins restent urgents dans les zones de guerre et les pays sortant de conflits. La responsable onusienne a souligné que 90 % des victimes des restes explosifs à Ghaza sont des civils, dont une majorité d'enfants. Le territoire palestinien, ravagé par plus de deux ans de violences, demeure exposé à une menace persistante. Selon l'ONU, entre 5 et 10 % des munitions utilisées n'ont pas explosé, laissant une grande quantité d'explosifs mortels dispersés.

La cheffe du service de lutte antimines a décrit les difficultés rencontrées par les équipes spécialisées face aux restes explosifs. Celles-ci parviennent à récupérer certains engins et à les déplacer vers des zones isolées, mais ne disposent pas encore des moyens nécessaires pour les détruire, ce qui entraîne une accumulation d'explosifs dans des lieux fréquentés quotidiennement par des enfants. Elle ajoute que des parents, en fouillant les décombres pour regagner leurs habitations, tombent parfois sur des engins explosifs sans savoir comment les manipuler. Les enfants, quant à eux, restent particulièrement vulnérables, exposés à ces dangers en jouant



dans des zones contaminées.

Chaque année, de très nombreux civils sont tués ou blessés par des restes explosifs de guerres tels qu'obus d'artillerie ou de mortier, grenades, bombes et roquettes, abandonnés après un conflit armé. Souvent, les communautés locales ne sont pas en mesure de s'attaquer elles-mêmes au problème. La plupart n'ont pas les compétences techniques ni les moyens de se débarrasser des restes explosifs de guerre en toute sécurité, et peu ont les ressources nécessaires pour répondre aux besoins des victimes en matière de soutien psychologique, de soins médicaux et de réadaptation.

Certaines explosions accidentelles de munitions ou de substances dangereuses ont marqué l'histoire par leur ampleur dramatique. En 2002, à Lagos au Nigeria, la détonation d'un stock de munitions obsolètes a provoqué une panique généralisée, entraînant la mort de plus de 1000 per-

sonnes, dont beaucoup se sont noyées en tentant de fuir par un canal. En Guinée équatoriale, en 2021, des munitions mal entreposées dans un camp militaire ont explosé à la suite de brûlis agricoles réalisés à proximité, causant plus de 100 morts et 600 blessés, tout en dévastant un quartier entier. Dix ans plus tôt, en 2012, Brazzaville au Congo avait été frappée par l'explosion d'un dépôt d'armes à Mpila, due à un court-circuit, qui fit près de 300 morts et plus de 2500 blessés. L'explosion récente survenue à Beyrouth en 2020 illustre les dangers liés au stockage prolongé de substances chimiques : après six années d'entreposage sans surveillance, le nitrate d'ammonium a provoqué une déflagration apocalyptique, faisant plus de 200 morts et traumatisant durablement la capitale libanaise.

À l'échelle mondiale, des millions de restes explosifs de guerre demeurent enfouis sous les sols, constituant une menace persistante pour les populations. En Po-

logne, chaque année, des centaines de milliers de débris laissés par la Seconde Guerre mondiale sont encore neutralisés. Entre 1944 et 1989, ces engins ont causé la mort de plus de 4000 personnes et blessé plus de 8000 autres. Au Laos, malgré la fin des hostilités en 1975, on estime qu'entre neuf et vingt-sept millions de sous-munitions n'ont pas explosé. Leur présence continue de provoquer des drames : environ 11 000 habitants ont été tués ou mutilés, dont près de 30 % étaient des enfants.

En 2003, la communauté internationale a adopté un traité visant à atténuer les souffrances humaines causées par ce type d'engins et à venir en aide aux communautés affectées. Aujourd'hui, 99 États sont parties au protocole, lequel fournit un certain cadre systématique en vue de réduire au minimum les dangers que représentent pour la population civile les pièces d'artillerie non explosées et abandonnées. Il s'agit du premier accord international qui exige que les parties à un conflit armé nettoient les débris de guerre explosifs à la fin des conflits. Le protocole ne couvre pas les mines antipersonnel ou anti-véhicule, car ces armes sont réglementées par d'autres accords internationaux.

Les restes explosifs de guerre peuvent aussi freiner le processus de reconstruction et mettre en péril les moyens de subsistance. Il est en effet impossible de reconstruire des maisons, des hôpitaux et des écoles tant qu'ils n'ont pas été éliminés, et les terres qui en sont infestées ne peuvent être cultivées.

Aujourd'hui, on estime que 84 pays sont touchés par ces débris. Parmi ces pays, l'Afghanistan, l'Éthiopie, l'Irak, la Fédération de Russie (Tchéchénie) et le Soudan.

Y.A

GÉNOCIDE SIONISTE À GHAZA

PLUS DE 64.000 ENFANTS SONT DEVENUS ORPHELINS

Plus de 64.000 enfants dans la bande de Ghaza ont été devenus orphelins par plus de deux ans d'agression sioniste génocidaire contre l'enclave palestinienne, révèle le ministère palestinien du Développement social.

Selon le ministère, le nombre des orphelins à Ghaza a atteint les 64 616. La plupart ont perdu un voire deux parents depuis le début de l'agression sioniste génocidaire en octobre 2023.

En plus de la perte des parents, les enfants de Ghaza doivent faire face à des conditions de vie extrêmement difficiles dont le déplacement forcé, la perte de logement, l'interruption

des services de santé et d'éducation, ainsi qu'une grave pénurie de nourriture et de médicaments, dans un contexte d'effondrement quasi total des infrastructures.

"La destruction des foyers de l'enfance a entraîné la dispersion des orphelins entre des centres d'accueil temporaires et des abris manquant des conditions de stabilité les plus élémentaires, tandis que les restrictions et la fermeture des points de passage entravent l'acheminement de l'aide", a indiqué la porte-parole du ministère, Aziza al-Kahlout.

De son côté, le directeur général des projets de l'association caritative Al-Baraka, Raafat Ja-

nina, a précisé que les institutions en charge des orphelins font face à d'importantes difficultés en raison de l'augmentation rapide de leur nombre et du manque de financement extérieur.

Il a lancé, à ce titre, un appel urgent à la communauté internationale pour "assurer des allocations mensuelles, réhabiliter les institutions éducatives et lancer des programmes de soutien psychologique pour aider les enfants à surmonter les traumatismes".

R.I

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

PLUS DE 260 JOURNALISTES PALESTINIENS TOMBÉS EN MARTYRS

Plus de 260 journalistes palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 240 autres ont été arrêtés et détenus durant l'agression génocidaire sioniste sur la bande de Ghaza, ont indiqué, dimanche, la Commission des affaires des prisonniers et ex-prisonniers, le Club des prisonniers palestiniens et la Fondation Addameer pour le soutien des prisonniers et les droits de l'homme, dans un communiqué conjoint.

À l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, les trois organisations ont relevé que l'occupation sioniste a intensifié son ciblage systéma-

tique des journalistes tout au long de près de trois années de génocide continu contre le peuple palestinien, dans le cadre d'une politique intégrée visant à faire taire la voix palestinienne et à occulter la vérité.

Ce ciblage comprend des assassinats directs, des arrestations arbitraires, ainsi que des poursuites et menaces systématiques, consacrant ainsi l'une des périodes les plus sanglantes de l'histoire du journalisme palestinien.

Elles ont précisé que parmi les journalistes détenus figurent quatre femmes, dont la journaliste Islam Amarna, arrêtée dimanche

matin au camp de Dheisheh à Beit Lehm, dans le cadre de la poursuite de la politique de ciblage des journalistes. Elle est la sœur du journaliste Ousseid Amarna, placé en détention administrative.

Elles ont ajouté qu'au moins 14 journalistes de Ghaza sont toujours détenus, tandis que deux autres journalistes de l'enclave palestinienne, Nidal Al-Wahidi et Haitham Abdel Wahed, restent victimes de disparition forcée, dans une violation grave du droit international et du droit international humanitaire, révélant une volonté de dissimuler leur sort.

Dans un nouveau crime venant s'ajouter au registre des violations commises dans les prisons sionistes, le journaliste Marwan Herzallah est tombé en martyr en mars 2026 à l'intérieur de la prison de Megiddo, en raison d'une politique de "mise à mort lente" par privation délibérée de soins médicaux, et ce malgré son état de santé connu, lui qui avait auparavant subi une blessure ayant conduit à l'amputation de l'une de ses jambes.

R.I

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DU PATRIMOINE HISTORIQUE EXPERTS ET CHERCHEURS PLAIDENT POUR UNE MODERNISATION DES OUTILS DE PRÉSERVATION DES SITES

Une rencontre à Béjaïa a souligné l'importance du numérique pour protéger et valoriser les monuments historiques. Experts et chercheurs ont expliqué comment les nouvelles technologies contribuent à sauvegarder les sites anciens et les villages traditionnels. Cette rencontre démontre que l'informatique est aujourd'hui indispensable pour préserver notre patrimoine.

Par Hamida Indja

Une rencontre consacrée au patrimoine s'est tenue vendredi dans la wilaya de Béjaïa, où plusieurs participants ont souligné le rôle essentiel de la numérisation dans la préservation et la valorisation des sites archéologiques et des monuments historiques.

Cet événement, intitulé « La numérisation et la préservation des villages traditionnels », a été organisé par le groupe d'étude et de recherche sur l'histoire des mathématiques à Bougie « Géhimab ». La rencontre s'est déroulée à la maison de la culture, en présence de chercheurs universitaires en architecture et en archéologie.

Les intervenants ont indiqué que les technologies numériques jouent



aujourd'hui un rôle essentiel dans la protection du patrimoine. Elles permettent de mieux conserver les sites historiques et d'assurer leur transmission aux générations futures.

Le professeur Hamza Zeghlache, directeur du laboratoire d'architecture méditerranéenne à

l'université Ferhat Abbas de Sétif, a expliqué que la numérisation permet de reconstituer les sites archéologiques de manière très détaillée. Selon lui, ces outils facilitent l'examen des monuments et améliorent leur restauration.

Il a également insisté sur la notion de « numérisation préventive »

: cette méthode consiste à créer des bases de données numériques contenant des informations détaillées sur les sites et les objets archéologiques. Elle permet aussi de réaliser des jumeaux numériques des biens culturels, afin de pouvoir les restaurer en cas de détérioration ou de disparition.

Le professeur a ajouté que ces nouvelles technologies offrent une meilleure visibilité au patrimoine culturel, qu'il s'agisse de sites archéologiques ou de villages traditionnels. Grâce au numérique, ces éléments peuvent être mieux connus et diffusés à travers le monde.

De son côté, le docteur Djerroume Hocine, enseignant en archéologie à l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa, a affirmé que la numérisation constitue un outil efficace pour la préservation du patrimoine. Il a précisé qu'elle facilite la conservation des sites historiques. Enfin, lors de cette rencontre, une exposition a été organisée dans le hall de la maison de la culture. Cette exposition était consacrée au village traditionnel « Djebela », situé dans la commune de Beni Ksila, et s'inscrivait dans le cadre des activités du Mois du patrimoine. Ce projet démontre que les nouvelles technologies jouent un rôle important dans la protection de l'histoire du pays.

H.I.

UNE IA DE CYBERSÉCURITÉ SOUS HAUTE SURVEILLANCE OPENAI LIMITE L'ACCÈS À SON MODÈLE GPT-5.5, JUGÉ TROP PUISSANT

Par Salim Nait Ouguelmim

Le nouvel outil de cybersécurité conçu par OpenAI serait d'une efficacité comparable à Mythos, d'après une agence britannique, qui précise toutefois que sa diffusion restera encadrée.

« GPT-5.5 figure parmi les modèles les plus performants que nous ayons évalués dans le domaine de la cybersécurité ». Une agence publique du Royaume-Uni a publié jeudi des résultats indiquant que ce nouveau système d'intelligence artificielle spécialisé, développé par OpenAI, rivalise avec Mythos, une technologie présentée par Anthropic comme extrêmement avancée dans ce secteur.

L'AI Security Institute (AISI), structure de recherche rattachée au ministère britannique des Sciences, de l'Innovation et de la Technologie, souligne dans son rapport que GPT-5.5 est capable de mener de façon autonome des attaques informatiques complexes. Il a notamment résolu un exercice de rétro-ingénierie en un peu plus de dix minutes pour un coût estimé à 1,73 dollar, alors qu'un spécialiste humain avait nécessité environ douze heures pour parvenir au même résultat.

Le modèle mis au point par l'entreprise californienne a également réussi deux tentatives sur dix — contre trois sur dix pour Mythos — dans une simulation d'intrusion au sein d'un réseau d'entreprise comportant trente-deux étapes, baptisée « The Last Ones », considérée comme la plus exigeante conçue par l'agence britannique. Globalement, sur un ensemble d'épreuves avancées en cybersécurité, GPT-5.5 a obtenu un taux de réussite moyen de 71,4 %, dépassant Mythos, crédité de 68,6 %.

Pour l'AISI, ces performances traduisent une progression globale des

modèles spécialisés en cybersécurité parmi les systèmes d'intelligence artificielle les plus avancés, plutôt qu'une avancée isolée propre à une seule technologie.

Le PDG d'OpenAI, Sam Altman, a annoncé jeudi que GPT-5.5 ne serait pas mis immédiatement à la disposition du grand public. Il sera d'abord confié à un cercle restreint d'institutions de confiance afin de renforcer leurs dispositifs de défense numérique. « Nous collaborerons avec l'ensemble de l'écosystème et les autorités pour définir un cadre d'accès sécurisé », a-t-il déclaré sur X.

OpenAI adopte ainsi une démarche proche de celle d'Anthropic, qui avait introduit Mythos au début du mois d'avril auprès d'un groupe limité de partenaires américains — parmi lesquels Amazon, Microsoft et Apple — afin de tester ses capacités et corriger les vulnérabilités identifiées avant une diffusion plus large. Plusieurs failles internes avaient alors été relevées.

Le département américain de la Défense a annoncé vendredi la conclusion d'accords avec sept entreprises technologiques leur permettant d'utiliser leurs modèles d'intelligence artificielle dans des opérations classifiées, y compris en contexte militaire. OpenAI fait partie de ces partenaires, contrairement à Anthropic, en désaccord avec le gouvernement américain après avoir refusé certains usages militaires de ses technologies.

Le Pentagone avait déjà évoqué des collaborations de ce type avec OpenAI et Google à la suite de la rupture avec Anthropic. Les systèmes d'intelligence artificielle des sept entreprises sélectionnées seront déployés dans le cadre d'opérations de niveaux 6 et 7, les plus élevés sur l'échelle de confidentialité du Pentagone.

S.N.O

PRODUCTION D'INSULINE NOTRE PAYS RENFORCE SA SOUVERAINETÉ PHARMACEUTIQUE

Par Malika Azeb

L'Algérie renforce sa production d'insuline grâce à un partenariat stratégique entre Frater-Razès et Sanofi

Dans un contexte où la disponibilité des médicaments essentiels demeure un enjeu stratégique, l'Algérie se lance dans le renforcement de sa production, notamment en insuline, vu le nombre élevé de diabétiques dans le pays.

Dans l'objectif de satisfaire les besoins du marché national en médicaments, un partenariat pour la production de l'insuline de dernière génération a été signé par les deux laboratoires Frater-Razès et Sanofi Algérie.

Le projet constitue une avancée majeure réalisée par le système de santé national, qui place le patient au cœur des priorités tout en renforçant les capacités nationales.

Cet accord de partenariat intervient après des mois de préparations et un important transfert de technologies ; il permettra la fabrication locale d'une insuline de nouvelle génération dans des usines répondant aux normes pharmaceutiques les plus strictes.

Le communiqué signé par les deux parties a indiqué que « les unités de production des laboratoires Frater-Razès, conformes aux bonnes pratiques de fabrication, sont dotées d'équipements de pointe et portées par des compétences algériennes hautement qualifiées », quant à Sanofi, il apporte son expertise mondiale dans le domaine des insulines issues de plusieurs années de recherche.

Le docteur Abdelhamid Cherfaoui, président-directeur général des laboratoires Frater-Razès, a indiqué que « l'Algérie n'attend plus, elle innove, elle produit et elle soigne avec ses propres moyens ». Pour sa part, le directeur général de Sanofi Algérie, Serge Mantero, a souligné que la production locale constitue un levier structurant pour améliorer l'accès aux traitements et assurer la disponibilité à long terme.

Selon le communiqué signé par les deux laboratoires, ce partenariat dépasse son contexte de production, car il contribue au renforcement des compétences nationales, à la création d'emplois qualifiés et au développement du secteur pharmaceutique national, tout en précisant que ce dernier ouvre également la voie à la fabrication future d'autres médicaments stratégiques dans une vision de transfert de savoir-faire à long terme. Cette dynamique dans le domaine de la production pharmaceutique et de l'innovation reflète la volonté de l'Algérie de mettre en place une véritable souveraineté sanitaire.

Pour les malades diabétiques, cette initiative est bien plus qu'un progrès industriel : elle représente une promesse d'un accès plus équitable, plus stable et plus sécurisé à des traitements essentiels au quotidien.

M.A

POLLUTION INDUSTRIELLE AU KENYA

LE PLOMB, CE TUEUR AU LONG COURS

L'ancien village industriel d'Owino Ohuru reste marqué par une tragédie environnementale persistante liée au recyclage des batteries. Malgré une victoire judiciaire historique obtenue en 2025, les habitants luttent encore contre les séquelles d'un empoisonnement massif au plomb. Ce dossier souligne l'urgence de protéger les populations face aux risques de la transition énergétique.

Par Chaimaa Sadou

Le silence qui pèse sur le village d'Owino Ohuru, près de Mombasa, n'est pas celui de la paix, mais celui d'une attente douloureuse. Depuis près de deux décennies, cette communauté kenyane porte dans sa chair les stigmates d'une pollution industrielle dévastatrice. Tout commence en 2007 avec l'installation de la Kenya MetalRefineries EPZ. Cette usine, filiale d'un groupe indien, s'est spécialisée dans le recyclage de batteries au plomb pour répondre à une demande mondiale en pleine explosion. Si l'activité promettait de la croissance, elle a surtout semé la mort et la maladie.

Pendant sept ans, les déchets toxiques de l'usine se sont infiltrés partout : dans les sols rouges du village et dans les sources d'eau où s'abreuvent les familles. Plus de vingt décès ont été directement liés à cette pollution. Des enfants ont perdu leurs parents. Des mères ont enterré leurs bébés. Bien que l'usine ait fermé ses portes en 2014 sous la pression populaire, le poison, lui, ne s'est pas évaporé. Il reste tapi dans l'organisme des survivants, tel un ennemi invisible qui détruit les systèmes nerveux et fragilise les os.

Le témoignage d'Alfred Ogulo Mulo, un ancien du village âgé de 70 ans, est à ce titre bouleversant. Autrefois vigoureux, cet homme se déplace aujourd'hui avec une canne, le corps en proie à des douleurs constantes. Ses analyses de sang ont révélé des taux de plomb alarmants, entraînant une paralysie partielle de la jambe.



Comme lui, des centaines d'enfants et de personnes âgées souffrent de pathologies chroniques. Les femmes enceintes subissent des fausses couches à répétition, brisant l'avenir de nombreuses familles. Cette situation soulève une question cruciale de justice sociale. En 2025, la Cour suprême du Kenya a pourtant rendu un verdict historique en accordant 12 millions de dollars de dommages et intérêts à 3 000 habitants. Mais sur le terrain, l'argent tarde à arriver. Phyllis Omidio, militante écologiste de renom qui a porté ce combat, dénonce l'inertie de l'État. Pour ces populations vulnérables, chaque jour de retard dans l'indemnisation est une perte de chance supplémentaire d'accéder à des soins vitaux.

Au-delà de l'aspect médical, ce drame touche également le développement intellectuel de la jeune génération. Il est scientifiquement prouvé que le plomb altère gravement les ca-

pacités cognitives des écoliers. Pour compenser ces agressions environnementales et permettre aux élèves de mieux assimiler leurs cours, une alimentation saine et équilibrée est impérative. Des repas riches en fer, en calcium et en vitamines sont essentiels pour limiter l'absorption des métaux lourds par l'organisme et offrir aux enfants une chance de réussir leur scolarité malgré le contexte toxique. Dans les écoles du village, les instituteurs constatent chaque jour des difficultés de concentration inexplicables.

Mais l'alimentation ne suffit pas. Le sol, lui, reste empoisonné. L'absence de décontamination du site signifie que chaque pluie lessive des particules toxiques, contaminant les jardins potagers. Les familles vivent prisonnières d'un environnement hostile. Sans un nettoyage profond des sols, les enfants à naître resteront condamnés.

Le cas d'Owino Ohuru est un avertissement pour l'ensemble du continent africain. Alors que l'Afrique accélère sa transition vers les énergies propres, l'utilisation des batteries va s'intensifier. Sans une réglementation stricte et une surveillance rigoureuse des usines de recyclage, le rêve d'une énergie verte pourrait se transformer en cauchemar sanitaire pour les plus précaires. Il ne peut y avoir de développement durable sans une protection absolue de la santé humaine et de l'environnement.

La tragédie kenyane rappelle que le progrès ne doit jamais se faire au détriment de la dignité humaine. La réparation des préjudices est un test de crédibilité pour les institutions. Sans vigilance, d'autres communautés seront sacrifiées. Owino Ohuru n'est pas une exception. C'est un avertissement.

C.S

ÉCONOMIE CIRCULAIRE KENYANE

VALORISATION LUDIQUE DES TRAVAILLEURS DU PLASTIQUE

Dans les décharges de Nairobi, des milliers de ramasseurs de déchets œuvrent chaque jour dans l'ombre. Un jeu de société inédit, conçu par l'organisation MazingiraYetu, leur offre une formation ludique aux principes de l'économie circulaire. Au-delà du divertissement, c'est un outil pédagogique pour transformer leur quotidien et renforcer leur rôle dans la lutte contre la pollution plastique.

Invisibles mais indispensables, les ramasseurs récupèrent plastiques et métaux dans les décharges pour survivre. Leur activité, souvent informelle et sans protection, contribue pourtant à limiter l'enfouissement de tonnes de déchets. Le Circularity Gap Report 2025 rappelle l'ampleur du défi : sur plus de 100 milliards de tonnes de matériaux utilisés chaque année dans le monde, moins de 10 % sont réintégrés dans une logique circulaire. Pourtant, sans ces travailleurs de l'ombre, ces chiffres seraient encore plus alarmants.

C'est dans ce contexte que l'organisation Mazingira Yetu a imaginé un jeu de société destiné spécifiquement à ces travailleurs de l'ombre. Le principe est simple : les participants, répartis en équipes, avancent sur un plateau en lançant des dés, chaque case ouvrant une discussion autour de cartes de questions. Ils abordent ainsi la réduction des déchets, l'accès à l'assurance maladie, les techniques de recyclage ou encore l'importance de la négociation collective. Les joueurs accumulent des points tout en acquérant des connaissances pratiques pour améliorer leurs revenus et leur sécurité au quotidien.

Sam Ndingi, directeur de Mazingira Yetu, explique que des notions comme « réduire, recycler, restaurer » restent abstraites sans outils adaptés. Le jeu permet de les rendre accessibles. Selon les spécialistes de la pédagogie, l'apprentissage par le jeu est particulièrement efficace pour les travailleurs du secteur informel. Hellen Dena, responsable du projet plastique chez Greenpeace Afrique, confirme l'intérêt pédagogique de cette initiative. Elle souligne que ces jeux peuvent enseigner aussi bien aux enfants qu'aux adultes les bases de la circularité et des pratiques durables.

Pour les ramasseurs de Nairobi, ce jeu dépasse le cadre du divertissement. Il représente une opportunité concrète d'accéder à une économie circulaire plus stable, susceptible d'améliorer leurs revenus et de réduire l'impact environnemental de leur activité. Les organisateurs espèrent ainsi faire évoluer leur statut, de travailleurs invisibles à véritables acteurs de la gestion des ressources urbaines.

À l'échelle mondiale, l'urgence est réelle : l'humanité produit environ 2,3 milliards de tonnes de déchets solides municipaux chaque année, un chiffre qui pourrait atteindre 3,8 milliards de tonnes d'ici 2050, selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Au Kenya, la production quotidienne s'élève à environ 22 000 tonnes, dont près de 2 400 tonnes pour la seule ville de Nairobi, d'après l'Autorité nationale de gestion de l'environnement (NEMA). Ces chiffres montrent l'ampleur du défi à relever. Cette initiative résonne dans un pays marqué

par une mauvaise gestion des déchets. La contamination de nombreux Kenyans par le plomb, due à une usine de recyclage de batteries mal contrôlée, le rappelle douloureusement : la formation et la protection sanitaire sont essentielles pour éviter de nouvelles catastrophes. Le recyclage, activité vertueuse, peut devenir dangereux sans encadrement.

Si la formation des adultes est essentielle, celle des enfants l'est tout autant. Les spécialistes de l'éducation le rappellent régulièrement : une alimentation équilibrée est indispensable pour que les écoliers assimilent correctement les cours. Un enfant bien nourri comprend mieux, retient davantage et participe activement à la construction d'une société consciente des enjeux écologiques.

Ainsi, le jeu de MazingiraYetu ne se limite pas à un simple outil de formation pour adultes. Il s'inscrit dans une démarche plus large : bâtir une culture de la durabilité, où chaque citoyen, du ramasseur de déchets au plus haut responsable d'entreprise, comprend son rôle dans la préservation des ressources naturelles.

En valorisant les ramasseurs de déchets par le jeu, ce projet kenyan prouve qu'une autre gestion des déchets est possible. Il leur offre une formation concrète, accessible et respectueuse de leur réalité. Loin d'être un simple divertissement, ce jeu devient un instrument de dignité, de savoir et de protection de l'environnement.

C.S

RÉFLEXION À CONSTANTINE

LES TENDANCES DU SOUFISME PASSÉES AU PEIGNE FIN

L'université Émir-Abdelkader des sciences islamiques de Constantine a accueilli hier dimanche un séminaire intitulé « Les tendances de l'école soufie en Algérie, des constructions cognitives aux expansions universelles ».

Par Kahina Baghdad

Lors de son discours inaugural, le recteur de Djamaa El Djazair, cheikh Mohamed Maâmour Al Kacimi Al Hoceini, a affirmé que « l'école mystique islamique s'enracine dans le Coran et la Sunna, se fonde sur la science et le savoir, et suit une voie de droiture et de modération ».

Dans une communication nommée « L'école du soufisme musulman a pour source le Coran et l'enseignement de celui à qui le Coran a été révélé », il a précisé que se souvenir de cet héritage « ne revient pas à retourner au passé, mais incite à s'en inspirer pour bâtir le présent et l'avenir selon une vision consciente des défis actuels, convaincue que la nation reconnaissant ses racines saura guider sa marche ».

De son côté, le directeur du séminaire et doyen de la faculté Ossoul Eddine de l'université organisatrice, Mohamed El Bachir Bentebba, a considéré que le soufisme philosophique représente une des principales tendances de l'école soufie algérienne à travers son histoire.

En revenant sur les étapes et les écoles du soufisme, il a souligné que ces expériences mystiques ont formé « un lien spirituel et culturel



reliant l'Algérie aux trois continents africain, européen et asiatique ».

Pour Yacine Benabid de l'université Mohamed-Lamine-Debaghine de Sétif, le discours soufi algérien contemporain « ne se limite pas à une seule fonction pédagogique, mais s'ouvre à toutes les préoccupations humaines actuelles, aux questions existentielles et au souci de protéger les spécificités du référent religieux et spirituel de la société algérienne ».

Khelifi Cheikh de l'université Abou-Bekr-Belkaïd de Tlemcen a

présenté une communication sur « les courants du soufisme à Tlemcen pendant et avant la dynastie Zianide, les savants, les caractéristiques et les étendues », rappelant l'importance historique de la capitale zianide en tant que cité religieuse et intellectuelle par excellence.

Il a aussi insisté sur les traits notables de la pratique soufie à cette époque, marquée par la profondeur cognitive et l'initiation spirituelle, faisant de Tlemcen un centre de rayonnement sur tout le monde is-

lamique.

Il a également estimé que la pratique soufie continue aujourd'hui de constituer un repart pour le référent religieux national et une source fertile en vertus et valeurs, contribuant ainsi à la cohésion sociale.

Ce séminaire, organisé par la faculté Ossoul Eddine de l'université Émir-Abdelkader, a permis la présentation de plusieurs conférences et recherches sur l'école soufie en Algérie.

K.B

SÉCURISATION DE LA SAISON ESTIVALE RENCONTRE NATIONALE DES SERVICES DE LA PROTECTION CIVILE

La Direction générale de la Protection civile a organisé, dimanche à Aïn Temouchent, une rencontre nationale consacrée à la lutte contre les feux de forêt et à la sécurisation de la saison estivale, en présence de l'ensemble des directeurs de wilaya, ainsi que de plusieurs directeurs centraux des services de la Protection civile.

Le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf, a indiqué, lors de la supervision de cet événement, que cette rencontre vise à évaluer la saison 2025 et à préparer celle de 2026, notamment en ce qui concerne la lutte contre les feux de forêt et le dispositif sécuritaire de surveillance des plages.

Après avoir souligné que cette saison « présente un caractère particulier, les fortes pluies enregistrées récemment dans le pays ayant contribué à améliorer le couvert végétal et à réaliser une production agricole notable », le colonel Boughelaf a estimé que « cette situation, bien qu'encourageante sur les plans environnemental et économique, constitue un indicateur de risques potentiels de grands incendies, notamment dans les zones forestières et les cultures agricoles, ce qui rend notre vigilance plus nécessaire que jamais ».

Il a également précisé que « chaque année, après la fin de la saison de lutte contre les feux de forêt, de palmeraies et de cultures agricoles, les services de la Protection civile tirent des enseignements et acquièrent une expérience supplémentaire tant sur le plan préventif que préparatoire, ce qui nous permet d'améliorer nos performances face à ces risques en mobilisant tous les moyens humains et matériels disponibles ».

Le colonel Boughelaf a affirmé que « l'expérience accumulée par les services de la Protection civile a permis de concevoir et de déployer des dispositifs opérationnels efficaces, notamment les colonnes mobiles, les équipes régionales

d'intervention dans les feux de forêt, les moyens aériens et les unités opérationnelles réparties sur l'ensemble du territoire national ».

Il a rappelé que la lutte contre les feux de forêt, de palmeraies et de cultures agricoles, ainsi que la surveillance des plages, sont « des missions collectives impliquant l'ensemble des acteurs, civils et militaires, à travers une coordination efficace, une coopération fructueuse et la conjugaison des efforts, permettant ainsi d'obtenir des résultats positifs notables ».

Dans ce contexte, il a salué « le soutien constant des autorités locales pour la réussite de la saison estivale et la préservation des richesses nationales ».

Et d'ajouter : « Ces succès ne doivent pas être un motif de relâchement, mais au contraire une source de motivation pour poursuivre les efforts, renforcer le niveau de préparation, améliorer les dispositifs de réponse et accroître l'efficacité des dispositifs de sécurité à travers la concrétisation de nouveaux projets et mesures, tels que l'étude et l'adoption d'un protocole d'intervention dans les feux de forêt, notamment sur le plan logistique, ainsi que l'activation de la plateforme numérique de suivi des colonnes mobiles et des détachements régionaux ».

Le directeur général de la Protection civile, accompagné du wali d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a également donné le coup d'envoi d'une caravane de sensibilisation à la prévention des feux de forêt et aux dangers de la baignade en mer et dans les plans d'eau.

Il a aussi assisté à une cérémonie de distinction de la famille médiatique locale de la wilaya, organisée dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, coïncidant avec le 3 mai de chaque année.

R.S

PATRIMOINE ET LIBERTÉ DE LA PRESSE À L'HONNEUR LES MÉDIAS AU SERVICE DE LA CULTURE

Dimanche, l'Université "Salhi Ahmed" de Nâama a consacré une journée d'étude au thème « Les médias et leur rôle dans la mise en valeur du patrimoine culturel », dans le cadre du Mois du patrimoine et des célébrations de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

Lors de cette rencontre organisée par la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université de Nâama, en partenariat avec les directions de la culture et des arts, ainsi que du tourisme et de l'artisanat de la wilaya, les intervenants ont souligné la place centrale des médias spécialisés et leur capacité à vulgariser les notions liées au patrimoine culturel, qu'il soit matériel ou immatériel, au service des citoyens, grâce à des contenus numériques interactifs et des plateformes digitales dédiées.

Mebkhout Boudouaia, doyen de la Faculté des sciences humaines et sociales, a rappelé que les médias patrimoniaux participent activement à la mise en avant des zones touristiques et de leur héritage culturel, élément clé de la préservation. Il a aussi insisté sur le rôle des médias locaux dans la valorisation des produits artisanaux et patrimoniaux, leur documentation, leur sauvegarde, et la protection des richesses culturelles à travers le pays.

Ce responsable a également plaidé pour une implication forte des professionnels des médias afin de faire connaître les actions nationales menées par experts et chercheurs pour protéger et promouvoir le patrimoine culturel et naturel, tout en renforçant l'engagement citoyen autour des enjeux patrimoniaux via des méthodes modernes et performantes.

Par ailleurs, Merine Brahim, enseignant au département d'histoire et d'archéologie de la même université, a préconisé une extension de l'expérience de visite virtuelle des lieux patrimoniaux et la création de magazines électroniques nationaux sur le tourisme. Il a aussi recommandé de former les journalistes au tourisme numérique et d'accroître la coopération avec les centres de recherche universitaires et les spécialistes du patrimoine pour élaborer des projets dans le tourisme digital.

Selon les organisateurs, plusieurs communications ont été présentées et discutées à cette occasion, notamment sur le rôle des médias dans la promotion culturelle et la préservation patrimoniale, l'usage des applications numériques pour documenter le patrimoine matériel, ainsi que les réalités et défis du tourisme numérique.

K.B

FOOT / QUALIF. CAN-2027 U20

LES "VERTS" CLÔTURENT LEUR STAGE PAR UN SUCCÈS EN MATCH D'APPLICATION FACE AU WAB

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U20) a clôturé son stage par un succès en match d'application disputé face au WA Boufarik (2-0), dimanche au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue des qualifications de la CAN-2027, a indiqué la Fédération algérienne (FAF).

Les deux buts de la victoire ont été inscrits par Aymen Allal et Houssam Tarzoute, selon la même source.

"Cette rencontre a permis au staff technique d'évaluer le niveau technico-physique des joueurs ainsi que leur état de préparation en vue des prochaines échéances", souligne l'instance fédérale.

Pour ce rassemblement, entamé jeudi dernier, le sélectionneur national Razik Nedder a fait appel à 28

joueurs évoluant dans le championnat local.

En mars dernier, la sélection des U20 avait effectué un stage de neuf jours au Caire, ponctué par deux matchs amicaux face à l'Égypte (0-0 et 2-2).

Ces regroupements s'inscrivent dans le cadre de la préparation aux éliminatoires régionales qualificatives à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027, dont la phase finale aura lieu au Ghana.

RS



LIGUE 1 MOBILIS

LE CRB DOS AU MUR FACE À L'USM KHENCHELA

Le CR Belouizdad, groggy après sa désillusion en "Dame Coupe", espère relever la tête à domicile face à l'USM Khenchela, à l'occasion de la mise à jour de la 18e journée de la Ligue 1 Mobilis, prévue ce lundi à 17h45 au stade Nelson-Mandela de Baraki.

Le CR Belouizdad (6e, 38 pts) tentera de se relever après la désillusion de la finale de la Coupe d'Algérie. Encore marqué par cette défaite, le club de Laâquiba devra puiser dans ses ressources mentales et physiques pour repartir de l'avant.

Les coéquipiers du capitaine Benghit sont désormais dos au mur et condamnés à s'imposer sur leur pelouse pour conserver leur chance

d'être sur le podium à la fin de la saison et pouvoir disputer une compétition africaine.

Néanmoins, la tâche ne sera pas facile pour les hommes de Salim Sebaa face à l'USM Khenchela (9e, 34 pts), une équipe ambitieuse qui se déplacera à Alger avec la ferme intention de se racheter après la lourde défaite concédée à Béchar face au dauphin du leader, la JS Saoura (3-0).

Pour le coach du CRB, Salim Sebaâ, son équipe n'a pas d'autres alternatives que le succès contre l'USMK afin de rester dans la course pour une place africaine.

"Après la défaite en finale de la Coupe d'Algérie, nous sommes dans l'obligation de sauver

notre saison par la 2e place, qualificative à la Ligue des Champions. Il nous reste huit matchs à disputer en un mois, à nous d'être à la hauteur", a indiqué Salim Sebaâ.

L'autre rencontre de mise à jour de la 18e journée entre l'USM Alger et le Paradou AC, initialement prévue ce lundi à 20h00, a été finalement reportée à une date ultérieure pour permettre aux "Rouge et Noir" de bien préparer la finale aller de la Coupe de la Confédération africaine contre la formation égyptienne du Zamalek, programmée samedi prochain à 20h00 au stade 5 juillet.

RS

CAN 2027

ELLE AURA LIEU DU 19 JUIN AU 17 JUILLET

La phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2027, organisée conjointement par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, se jouera du 19 juin au 17 juillet a annoncé, ce samedi, la Confédération africaine de football (CAF).

Selon l'instance dirigeante du football africain, le tournoi continental baptisé « CAN PAMOJA 2027 » offrira une opportunité exceptionnelle à la CAF et au football africain de toucher plus de 400 millions de personnes dans la région de l'Afrique de l'Est.

Toutefois, si les dates du match d'ouverture et de la finale de cette édition historique sont connues, les pays hôtes de ces deux rencontres seront désignés ultérieurement.

Tirage au sort des éliminatoires le 19 mai prochain

La route vers la CAN 2027 débutera le 19 mai

avec le déroulement du tirage au sort des éliminatoires. Ce tirage concerne 48 sélections, dont les trois pays coorganisateur.

Ces dernières seront scindées en 12 groupes de quatre, où les deux premières de chaque poule seront qualifiées pour la phase finale.

Concernant les dates du déroulement de ces éliminatoires, la CAF indique qu'elles auront lieu durant trois fenêtres internationales de la FIFA : du 21 septembre au 6 octobre 2026 (1re et 2e journées), du 9 au 17 novembre 2026 (3e et 4e journées) et du 22 au 30 mars 2027 (5e et 6e journées).

Pour rappel, la dernière édition de la CAN a vu la victoire du Sénégal. Néanmoins, ce sacre, acquis sur le terrain, fait l'objet d'un litige au niveau du Tribunal Arbitral du Sport (TAS). De son côté, la sélection nationale est parvenue à atteindre les quarts de finale.

R.S

LUTTE LIBRE/ CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2026 NEUF MÉDAILLES POUR L'ALGÉRIE EN LUTTE LIBRE, DONT 2 EN OR

La sélection nationale (messieurs/dames) de lutte a décroché neuf médailles (2 or, 2 argent et 5 bronze) aux épreuves de lutte libre des Championnats d'Afrique 2026, disputées samedi à Alexandrie, en clôture de cette compétition continentale, abritée par l'Égypte. Les médailles d'or algériennes ont été l'œuvre d'Abdelkader Ikkal (79 kg) et Fateh Benfardjellah (86 kg), au moment où Abdelghani Aid (61 kg) et Laïd Khellif (125 kg) ont obtenu l'argent. Une moisson bonifiée par les breloques en bronze de Mouadh Chibani (57 kg), Oussama Laribi (65 kg), Abderrahmane Benaïssa (74 kg), et Wali-Eddine Kebir (97 kg), ainsi que celle d'Ibtissem Doudou (50 kg) en lutte féminine.

La veille, lors des épreuves de lutte gréco-romaine, la sélection nationale (seniors) avait glané onze médailles : 3 or, 7 argent et 1 bronze.

Les médailles d'or ont été décrochées par Badr El Islam Mahdaoui (55 kg), Abdeldjabbar Djebbari (63 kg) et Fadi Rouabah (97 kg), alors que les médailles d'argent ont été remportées par Abdelkarim Fergat (60 kg), Fayçal Benfredj (67 kg), Abdelmalek Merabet (72 kg), Chawki Douache (77 kg) Hai-

them Issaâd (82 kg), Bachir Sid Azara et Djamilia Achwak Tekouk (57 kg).

Cette moisson a été complétée par la breloque en bronze de Chaïma Chebila, après sa troisième place chez les moins de 53 kilos, en lutte féminine.

A noter que Badr El Islam Mahdaoui avait réussi une belle confirmation, en gagnant une deuxième médaille d'or chez les seniors, après celle qu'il avait remportée jeudi chez les moins de 20 ans. En effet, les épreuves des seniors ont été précédées par celles des moins de 17 ans et celles des moins de 20 ans, disputées au cours des quatre premiers jours de compétition. La sélection nationale avait commencé par glaner 14 médailles chez les U17 (6 or, 5 argent et 3 bronze), avant d'enchaîner avec 17 autres breloques chez les U20 (2 or, 13 argent et 2 bronze).

La délégation algérienne est présente en Égypte avec un effectif de 53 lutteurs et lutteuses, engagés dans différentes catégories d'âge (moins de 17 ans, moins de 20 ans et seniors), en lutte libre, gréco-romaine et féminine.

R.S

CR BELOUIZDAD MOHAMED ARAR NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mohamed Arar a été nommé président du Conseil d'administration de la société sportive par actions (SSPA) CR Belouizdad, alors que Jaber Naâmoura a été désigné au poste de directeur sportif, a annoncé dimanche le groupe "Madar Holding" dans un communiqué publié sur son site officiel.

A cet effet, un nouveau conseil d'administration a été constitué, composé de: Mohamed Arar, Hocine Haddouche, Abdelkrim Benslam, Boualem Boukeroucha et Yazid Taghout.

A l'issue de sa première réunion, le nouveau conseil d'administration a élu Mohamed Arar à sa présidence, succédant ainsi à Bahloul, dans le cadre d'une nouvelle vision de gestion du club.

Dans le même sillage, le conseil d'administration a décidé de nommer Jaber Naâmoura au poste de directeur sportif, en lui accordant des prérogatives élargies pour la gestion des affaires sportives de l'équipe.

"Madar Holding" a réaffirmé son engagement à entreprendre des réformes profondes et radicales au niveau du club, tout en œuvrant pour remettre le CR Belouizdad sur le chemin des résultats positifs et des podiums, ainsi que pour représenter l'Algérie de la meilleure manière possible dans les compétitions continentales.

R.S

9E FESTIVAL NATIONAL DE LA LITTÉRATURE ET DU CINÉMA FÉMININS

SOUS LE SIGNE DE LA CRÉATION FÉMININE ET À LA MÉMOIRE DE BIYOUA

Le coup d'envoi officiel a été donné samedi soir, au théâtre régional « Sirat Boumediene » de la ville de Saïda, par le représentant de la ministre de la Culture et des Arts, Smail Ibrir.

Par Malika Azeb

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence de nombreux écrivains, cinéastes et acteurs de la scène culturelle.

M. Ibrir a, dans son allocution à cette occasion, souligné l'importance croissante de cet événement constituant un espace culturel fédérateur qui permet aux créatrices d'exprimer leurs visions et aspirations dans les domaines de la littérature et du cinéma.

Il a également mis en avant le rôle de ce festival dans la promotion d'échanges d'expériences entre les créatrices et le renforcement de leur présence sur la scène culturelle et artistique nationale.

M. Ibrir a salué les efforts des organisateurs de cette édition qui, cette année, enregistre la participation de trois pays étrangers : la Palestine, la Tunisie et l'Espagne.

Le wali de Saïda, Amoumen Mermouri, a de son côté mis en lumière l'importance de la manifestation qui met en avant la créativité féminine dans les domaines littéraire et cinématographique.

Il a également estimé que cet événement est une occasion de mettre en valeur le talent des jeunes créateurs en Algérie, ajoutant que cette édition confirme la pérennité de ce rendez-vous culturel et consolide sa place parmi les plus importantes manifestations nationales.

Pour sa part, le commissaire du festival, Karim Moulay, a indiqué que l'organisation de cet événement s'inscrit dans une dynamique natio-



nale de soutien à la création féminine et au renforcement de la présence des femmes sur la scène culturelle.

Ajoutant que l'événement constitue un espace d'échange d'idées et d'expériences entre les créateurs, visant à découvrir de jeunes talents et à encourager les œuvres traitant des problématiques et aspirations des femmes.

L'inauguration de cette 9^e édition,

organisée par le commissaire du festival et dédiée cette année à la mémoire de la défunte grande actrice et comédienne Biyoua, de son vrai nom Baya Bouzar (1952-2025), a été marquée par la projection d'un documentaire retraçant la carrière de cette artiste, suivi d'un long métrage historique, « Ahmed Bey », réalisé par Djamel Choorjeh, en présence de son équipe.

Cette initiative vise à rapprocher le public des expériences cinématographiques et à favoriser l'échange direct avec les créateurs.

Au programme de la manifestation, placée sous le slogan « L'invisible fait l'image » et s'étalant sur quatre jours : l'organisation d'une série de rencontres littéraires mettant en exergue les questions liées à l'écriture féminine, dont une rencontre poétique avec les poétesses Karima Mokhtari et Wassila Boussis.

L'écrivaine espagnole Ana Pellicer présentera une lecture autour du thème « L'écriture espagnole au féminin entre tradition et modernité ».

L'organisation de master class comprenant des ateliers spécialisés dans les métiers du cinéma et le programme « Bourse Zermani » destiné à accompagner les jeunes auteurs dans le développement et l'écriture de scénarios cinématographiques est également prévue durant toute la durée de ce festival.

Par ailleurs, le festival propose aussi des projections de courts et longs métrages, dont le film « Hadda », produit par le réalisateur Ahmed Riyad, le film « Boubla » réalisé par Yacine Bouaziz, « Rokya » de Yanis Goussim, et « Les Gardiens de la nuit » de la réalisatrice Nina Khedda.

L'édition 2026 du Festival national de la littérature et du cinéma féminins se distingue par la participation de pays étrangers, dont la Tunisie en tant qu'invitée d'honneur, ainsi que par un programme spécial dédié au cinéma palestinien, incluant notamment le film « Palestine 36 », qui met en lumière la révolte palestinienne, réalisé par la réalisatrice Ann Marie Jacir, ainsi qu'une série de courts métrages intitulée « Femmes à distance zéro ».

M.A

JOURNÉE D'ÉTUDE À TLEMCCEN LA DIVERSITÉ LUDIQUE EN ALGÉRIE ET SA PROTECTION CONTRE LA DISPARITION

Le Centre des études andalouses de la wilaya de Tlemcen a organisé, dimanche, une journée d'étude intitulée "La diversité ludique en Algérie comme espace de production de sens et de symboles culturels", mettant en lumière l'importance de préserver ce patrimoine culturel populaire face au développement du numérique et des technologies modernes.

Le directeur du Centre national de recherches en préhistoire, anthropologie et histoire, Slimane Hachi, a indiqué lors de son intervention que le dossier des jeux de réflexion sur plateau, comprenant notamment les jeux "Kharbga", "Mankaz" et "Dama", fait partie des dossiers déposés le 31 mars 2026 pour leur inscription sur la liste représentative de l'UNESCO, dans le cadre d'un dossier conjoint impliquant 13 pays arabes sous la conduite de l'Algérie. De son côté, Turki Ahmed, de l'Université de Chlef, a souligné que "les technologies modernes menacent la disparition de ces jeux de réflexion sur plateau", appelant à la création de passerelles de coopération entre plusieurs secteurs, notamment la culture, l'éducation et la jeunesse, afin de réhabiliter ce patrimoine à travers sa pratique effective.

Pour sa part, le directeur de recherche à l'annexe de Tlemcen du même centre, El Hilali Brahim, a évoqué les difficultés rencontrées par les chercheurs de terrain dans la collecte des données relatives à ces jeux, ainsi que leur impact social et culturel sur les pratiquants.

Le chercheur au Centre national de recherches en préhistoire, anthropologie et histoire, Bouselb Abdelmadjid, a estimé que "les jeux de réflexion ont su préserver leur existence malgré les évolutions technologiques et continuent d'être pratiqués dans certaines villes, zones rurales et cafés", soulignant la possibilité de leur revalorisation à travers l'organisation d'activités dans les milieux de jeunesse par des associations et l'Union nationale des sports et jeux traditionnels.

Cette journée d'étude a été marquée par des communications portant sur certains jeux de réflexion sur plateau tels que "Kharbga", "Mankaz" et le jeu "El Hisab", ainsi que par l'organisation d'une exposition de zellige et de jeux traditionnels populaires, en plus d'ateliers vivants dédiés au patrimoine culturel immatériel. Dans l'après-midi, une rencontre patrimoniale a été programmée autour des arts de la couture et de la broderie liés à la "blousa" de Tlemcen. La directrice du Centre des études andalouses, Zakia Litim, a précisé que cette initiative vise à mettre en valeur les traditions de la ville de Tlemcen liées à la préparation de la mariée, ainsi qu'à réhabiliter certaines coutumes locales anciennes telles que "Echarq", une cérémonie d'accueil des pèlerins, accompagnée de musique populaire des "fqirates" et d'un défilé de vêtements traditionnels anciens de Tlemcen.

R.C

ARTISANAT 25 ARTISANES AU FESTIVAL CULTUREL "BRISES DE BEAUTÉ ET DE SAVEURS"

Vingt-cinq (25) artisanes issues de différentes wilayas prennent part au Festival culturel "Brises de beauté et de saveurs", consacré à la cuisine, aux gâteaux traditionnels et à la coiffure, dont le coup d'envoi a été donné dimanche à Chlef, a-t-on appris des organisateurs.

Inscrite dans le cadre du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai), cette manifestation, qui comprend également un défilé de mode, est organisée pour la 2^e fois dans la wilaya, a indiqué la responsable de l'événement, Imane Dermeche. Elle a précisé que cet événement vise à promouvoir le patrimoine culturel local lié à la gastronomie, aux habits et aux savoir-faire artisanaux, tout en offrant un espace d'échange d'expériences entre les participantes et d'évaluation de leurs produits et réalisations.

Le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), Sid Ahmed Zenaki, a souligné l'importance de cet événement pour soutenir les artisans, valoriser leurs créations et contribuer à la préservation du patrimoine culturel local et national, ainsi qu'à l'animation culturelle et touristique de la région.

L'opportunité a également permis aux participantes de présenter leurs créations culinaires et vestimentaires, alliant authenticité et modernité, devant un jury spécialisé, avant l'annonce des résultats des concours de cuisine et de gâteaux.

Cet événement a enregistré une affluence notable du public local.

R.C

NOTRE SANTÉ

FACE AU TOTALITARISME MÉDICAL

Il y a deux mois, l'un de mes anciens camarades de fac est mort d'une crise cardiaque. Il n'est pas rare de mourir d'une crise cardiaque, et encore moins pour une personne de plus de soixante-dix ans. Mon ami était un médecin réputé et professeur d'université.

Par Hans Vogel
In mondialisation.ca

En 2021, alors que la "covid-pandémie" battait son plein, il nous avait envoyé à tous un e-mail annonçant fièrement que le vaccin contre le covid tant attendu de Pfizer était enfin arrivé et qu'il s'estimait chanceux de faire partie des premiers du pays à pouvoir se faire vacciner. Il nous avait tous incités à le faire dès qu'il serait accessible au grand public.

Sceptique quant au discours officiel sur le covid, j'ai envoyé un e-mail au professeur aujourd'hui disparu et aux autres compagnons de promo qui étaient également médecins. Je leur ai demandé à quel point le virus du covid était réellement grave ou mortel, s'il était garanti que le vaccin ne soit pas plus dangereux que la maladie, et s'il existait d'autres traitements contre le virus. J'ai envoyé le même e-mail aux médecins de notre famille. Après une longue attente, j'ai finalement reçu une réponse. Pas de la part des deux professeurs, ni de mon propre frère ou de mon beau-frère, mais d'un de mes anciens camarades qui était médecin de famille en province : "Oui, le virus est très grave et les gens peuvent tomber très, très malades. Certains en meurent même".

Bien que pertinentes et d'actualité, mes questions sont restées sans réponse. Au contraire, la réponse que j'ai reçue était certes bien intentionnée, mais tout à fait absurde. N'importe quelle maladie peut être grave et entraîner la mort. La principale conclusion à tirer était que, à une exception près, aucun des médecins de mon entourage n'avait daigné ou osé répondre à des questions simples et rationnelles !

CENSURE AUTOUR DU COVID

Cet épisode a surtout ébranlé le peu de confiance qui me restait dans le corps médical. Si même mes amis et les membres de ma famille ne répondaient pas à des questions simples, qui d'autre allait le faire ?

Comme on l'a vu par la suite, des centaines, voire des milliers de médecins dans l'UE ont tenté d'informer leurs patients et le public en toute honnêteté, mais leurs voix n'ont pas été entendues dans les médias, tandis que les réseaux sociaux étaient drastiquement censurés sur tout ce qui concernait le covid. Les médecins qui ont néanmoins osé aborder la question d'une manière divergeant du discours officiellement autorisé et des protocoles imposés par la hiérarchie ont été sévèrement rappelés à l'ordre et sanctionnés. Certains ont été envoyés en prison.

Selon les données officielles, l'UE compte 1,82 million de médecins en exercice, soit environ quatre pour mille habitants. Si l'on inclut les médecins à la retraite, on compte au moins deux millions de médecins pour 450 millions de personnes. À cela s'ajoutent 456 000 pharmaciens, 365 000 dentistes et 3,6 millions d'infirmiers. Dans l'ensemble, on compte pas moins de sept millions de professionnels de santé, auxquels il convient d'ajouter les milliers de personnes travaillant dans les différents ministères de la Santé, dans l'administration des hôpitaux, les compagnies d'assurance maladie, les services d'ambulance et l'industrie pharmaceutique, de sorte que le nombre total de personnes employées dans le "secteur de la santé" pourrait se situer entre huit et dix millions. Si l'on y ajoute le nombre de personnes à charge et de membres de la famille, on peut dire



qu'environ vingt millions de citoyens de l'UE dépendent entièrement ou partiellement des revenus générés par le secteur de la santé. Selon les chiffres officiels, les dépenses de santé dans l'UE en 2022 ont représenté 10 % du PNB, un chiffre astronomique, tandis que le marché pharmaceutique de l'UE était estimé à plus de 500 milliards d'euros en 2024.

Étant donné ces chiffres, il n'est pas très surprenant que les gouvernements et les entreprises veuillent s'assurer que les médecins prennent le genre de décisions (c'est-à-dire posent des diagnostics et rédigent des ordonnances selon des directives strictes) permettant de maintenir le système et d'en assurer la rentabilité. En un sens, les quelque deux millions de médecins constituent les soldats de première ligne du système. Tant qu'ils prescrivent les pilules et les vaccins fabriqués par l'industrie pharmaceutique, le système prospérera. On peut aussi se dire que ces presque deux millions de médecins sont des trafiquants de drogue au même titre que les revendeurs de rue de marijuana, de cocaïne et de fentanyl. Ce dernier marché en Europe est estimé à 30 milliards d'euros (2019), et est exonéré d'impôt.

Dans tous les États membres de l'UE, les médecins sont regroupés au sein de fédérations nationales qui contribuent à maintenir la cohésion professionnelle. Ce cadre juridique et professionnel est nécessaire pour garantir l'unanimité, également appelée "consensus" médical. On attend de tous les médecins européens qu'ils pensent de la même manière et partagent les mêmes convictions sur leur profession et la manière de l'exercer. Néanmoins, ils prêtent tous le serment d'Hippocrate, qui, à première vue, laisse à chaque médecin la liberté de se forger sa propre opinion, d'établir son propre diagnostic pour chaque patient et de décider de la conduite à tenir. Le "Grand Show du Covid" a pourtant démontré que, au contraire, tous les médecins de l'UE ont dû se plier aux décisions thérapeutiques prises au niveau gouvernemental ("protocole") et appliquées par la bureaucratie d'État, la police et les autorités judiciaires. Il était strictement interdit de prescrire des remèdes alternatifs tels que l'hydroxychloroquine et l'ivermectine, et les rares médecins qui ont osé le faire ont été sévèrement sanctionnés. De même, les médecins qui ont remis à leurs patients une attestation signée les dispensant de l'obligation de porter un masque facial pendant le Grand Spectacle Covid ont été pénalisés.

Conformément à la médecine centralisée, les étudiants en médecine de toute l'UE sont formés à penser de la même manière et à se comporter comme des membres loyaux de l'establishment médical dirigé par l'État. En d'autres termes, l'establishment médical de l'UE (qui fait déjà partie d'un réseau mondial contrôlé et géré par l'OMS) fonctionne comme l'Eglise catholique romaine ou un parti communiste traditionnel à l'ancienne. Le "consensus" médical (imposé d'en haut) est aux médecins ce que le dogme est au clergé

catholique romain et la ligne du parti aux communistes. Tous les médecins sont tenus d'adhérer au consensus médical et ceux qui ne le font pas en paient le prix. Ce qui signifie qu'en pratique, le serment d'Hippocrate n'est rien de plus qu'une tradition folklorique pittoresque, sans contenu ni véritable sens.

UN MÉDECIN QUI NE VOUS REGARDE PAS

Allez donc consulter votre médecin. Et s'il (ou elle, car de nos jours, de plus en plus de médecins sont des femmes) a moins de 60 ans, vous vous retrouverez face à un médecin qui ne vous regarde pas, les yeux rivés sur son écran. Les mains sur le clavier, il tape tout en vous posant les questions d'une arborescence décisionnelle affichée à l'écran. Puis, après quelques questions et réponses, il vous lira son diagnostic affiché à l'écran. Ensuite, le médecin vous prescrira des médicaments et vous devrez partir pour laisser la place au patient suivant. Si ces médicaments ne fonctionnent pas, vous serez opéré et les parties de votre corps qui ne fonctionnent pas seront coupées ou retirées, après quoi vous aurez à prendre d'autres médicaments. C'est ainsi que fonctionne le système et il est très difficile pour les médecins et les patients d'y échapper. Les médecins doivent payer leur hypothèque et leurs factures, et les patients continuent de faire confiance à leur médecin et au système.

Le système actuel s'est développé au cours du 20^e siècle, et à un rythme accéléré après la fin de la Seconde Guerre mondiale. On peut donc affirmer que le secteur de la santé qui prévaut actuellement dans l'UE est d'origine américaine.

Au milieu des années 1880, alors que l'Europe (c'est-à-dire le territoire occupé aujourd'hui par les États membres de l'UE) comptait 200 millions d'habitants, la France comptait 15 000 médecins et plus de 6 000 pharmaciens. En 1873, on recensait 15 000 médecins en exercice en Allemagne. Ainsi, environ 60 000 médecins étaient probablement en activité. Au début des années 1900, il y avait 7 500 étudiants en médecine en France, près de 9 000 en Allemagne et 4 500 en Autriche. Comme il fallait environ sept ans à un étudiant en médecine pour terminer ses études et obtenir son diplôme, on peut estimer qu'environ un millier de jeunes médecins rejoignaient chaque année la profession, tant en France qu'en Allemagne. Compte tenu des départs à la retraite et des décès annuels, on peut en conclure que le nombre total de médecins augmentait à un rythme très modéré. En gros, on comptait entre trois et quatre médecins pour 10 000 habitants, soit dix fois moins qu'aujourd'hui.

LE PIRE FLÉAU DU SYSTÈME DE SANTÉ

À l'époque, la plupart des gens n'avaient pas les moyens de consulter un médecin lorsqu'ils étaient malades. Ils suivaient en général les conseils

d'une grand-mère ou d'une herboriste, ce qui suffisait très souvent à résoudre le problème. Certains allaient à la pharmacie pour demander conseil au préparateur local. Jusqu'à récemment, c'était encore une pratique courante en Europe du Sud et en Amérique latine. Les médecins étaient alors encore essentiellement des individus et non les rouages d'un système géré de manière centralisée. On pourrait rétorquer que l'espérance de vie à la naissance était bien inférieure à celle d'aujourd'hui et que les gens vivaient globalement moins longtemps, mais cela tient davantage aux taux élevés de mortalité infantile et à l'absence de moyens efficaces pour lutter contre les microbes et les parasites. C'est sans lien avec l'accès aux soins médicaux et aux médecins.

Le pire fléau du système de santé actuel est l'imposition rigide d'un seul type de médecine, dont les fondements ont été posés par des personnalités douteuses telles que Louis Pasteur et Robert Koch. La plupart des médecins suivent les diktats de l'orthodoxie médicale dominante et méprisent les autres traditions médicales. Wikipédia répertorie une centaine de variétés de "médecine et science marginales", mais celles-ci incluent des approches telles que l'acupuncture, la réflexologie (toutes deux issues de la tradition médicale chinoise) et l'homéopathie.

C'est l'adhésion stricte à l'orthodoxie médicale dominante qui explique pourquoi les médecins n'ont pas protesté massivement contre la pulvérisation de toutes sortes de substances, contre l'utilisation généralisée d'additifs toxiques dans l'industrie alimentaire, contre le fait que certains taux de cholestérol soient déclarés dangereux pour la santé humaine (ce qui est nécessaire pour la commercialisation des statines nocives) et contre des dizaines d'autres pratiques courantes et hypothèses erronées fondées sur un "consensus" médical.

On peut également s'interroger sur l'absence de tollé massif de la part des médecins contre les excès de la folie du genre et tout le cirque hautement rentable des opérations de transition et de changement de sexe. Ou contre la légalisation de l'avortement jusqu'à la veille de la naissance (comme c'est désormais légalement autorisé dans certains pays de l'UE). Ainsi, l'expérimentation médicale et la mort, lorsqu'elles sont commises sous couvert de "soins de santé", sont désormais autorisées dans l'UE.

On ne peut qu'en conclure que le corps médical s'est moralement perverti sans même s'en rendre compte. La philosophie déformée du corps médical moderne de l'UE et de la plupart des médecins a désormais atteint un point où les médecins se mettent eux-mêmes en danger sans s'en rendre compte. Bien qu'il n'y ait aucune preuve que mon camarade d'université soit mort des suites du vaccin Pfizer, de nombreuses preuves statistiques et médicales viennent étayer l'hypothèse d'un lien de causalité entre ces vaccins et les maladies cardiaques.

Peut-on encore faire confiance à son médecin de famille ? Peut-on se fier au chirurgien, au dentiste, aux infirmières, au personnel hospitalier ? Peut-on être sûr que l'industrie pharmaceutique s'intéresse à autre chose qu'à réaliser des profits faciles ? Peut-on faire confiance au ministère de la Santé ? Je dirais que la réponse à toutes ces questions est "non". On peut affirmer qu'aujourd'hui, le diagnostic posé par un médecin est en réalité celui d'un bureaucrate anonyme de l'État dépourvu des connaissances médicales les plus élémentaires.

Et il est grand temps de procéder à une réorganisation en profondeur du système de santé de l'UE.

HANS VOGEL

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LE CULTE DES HÉROS ET SES FANATIQUES

Le fanatique d'un idéal qui possède chair et sang a généralement raison tant qu'il nie — et, dans sa négation, il est terrible : il connaît ce qu'il nie aussi bien que lui-même, par la raison bien simple qu'il en vient, qu'il y est chez lui et qu'il craint toujours secrètement d'être forcé d'y revenir, il veut se rendre le retour impossible par la façon dont il nie. Mais dès qu'il affirme, il ferme à moitié les yeux et se met à idéaliser (ce n'est souvent que pour faire mal à ceux qui sont restés dans la maison qu'il a quittée). On appellera peut-être artistique la forme de son affirmation, — fort bien, mais elle a aussi quelque chose de déloyal. L'idéaliste d'une personne place cette personne tellement loin de lui qu'il ne peut plus la voir distinctement, et maintenant il interprète en « beau » ce qu'il peut encore apercevoir, c'est-à-dire qu'il en considère la symétrie, les lignes indiscutes, le manque de précision. Puisque, dès lors, il voudra adorer cet idéal qui flotte dans le lointain et dans les hauteurs, il lui faut construire, pour le protéger contre le profanum vulgus, un temple à son adoration. Il y apporte tous les objets vénérables et sanctifiés qu'il possède encore, pour que l'idéal bénéficie de leur charme et que cette nourriture le fasse grandir et devenir toujours plus divin. En fin de compte, il a véritablement réussi à parachever son dieu, mais malheur à lui ! il y a quelqu'un qui sait comment tout cela s'est passé, c'est sa conscience intellectuelle, et il y a aussi quelqu'un qui, tout à fait inconsciemment, se met à protester, c'est le divinisé lui-même, qui, sous l'effet du culte, des louanges et de l'encens, devient maintenant complètement insupportable et trahit, de la façon la plus évidente et la plus horrible, sa non-divinité



et ses qualités beaucoup trop humaines. Alors il ne reste plus à notre fanatique qu'une seule issue : il se laisse patiemment maltraiter, lui et ses semblables, et il se remet à interpréter toute cette misère, encore in majorem dei gloriam, par une nouvelle espèce de duperie de soi et de noble mensonge : il prend parti contre lui-même, et il ressent, ainsi maltraité et en interprète de ce mauvais traitement, quelque chose comme un martyre, — de cette façon il arrive au sommet de sa présomption. Des hommes de cette espèce vécutent par exemple dans l'entourage de Napoléon : oui, c'est peut-être justement lui qui a jeté dans l'âme de ce siècle cette prostration romanesque devant le « génie » et le « héros » si étrangère à l'esprit rationaliste du siècle dernier, lui devant qui un Byron n'avait pas honte de dire qu'il n'était qu'un « ver à côté d'un pareil être ». (Les formules d'une semblable prostration ont été trou-

vées par Thomas Carlyle, ce vieux grognon embrouillé et prétentieux qui s'est employé, sa longue vie durant, à rendre romantique la raison de ses Anglais : en vain !). (Aurore, § 298)

LES AVEUGLES VOLONTAIRES. — Il y a une façon d'abandon enthousiaste, poussé jusqu'à l'extrême, à une personne ou à un parti, qui révèle que nous nous sentons secrètement supérieurs à cette personne ou à ce parti, et qu'à cause de cela nous nous en voulons à nous-mêmes. Nous nous aveuglons en quelque sorte volontairement pour punir nos yeux d'en avoir trop vu. (Aurore, § 414)

ASTUCE DE LA VICTIME. — Il y a une triste astuce à vouloir se tromper sur quelqu'un à qui l'on s'est sacrifié, en lui fournissant l'occasion de nous apparaître tel que nous désirons qu'il fût. (Aurore, § 420)

NOS MAÎTRES. — Pendant sa jeunesse on prend ses maîtres et

ses conducteurs dans le présent et dans les cercles où le hasard nous place : nous avons la conviction irraisonnée que le présent doit posséder des maîtres qui peuvent nous servir plus qu'à tout autre, et qu'il nous faut les trouver sans les chercher. On pâtit durement plus tard pour cet enfantillage : il faut expier ses maîtres sur soi-même. Alors on parcourra peut-être le monde entier, présent et passé, à chercher les véritables indicateurs, — mais il sera peut-être trop tard. Et, au pis aller, nous découvrirons qu'ils ont vécu lorsque nous étions jeunes — et qu'alors nous nous sommes trompés. (Aurore, § 495)

Le fanatisme est la seule, « force de volonté » où l'on puisse amener même les faibles et les incertains, comme une sorte d'hypnotisation de tout le système sensitif et intellectuel en faveur de la nutrition surabondante (hypertrophie) d'un seul sentiment, d'un seul point de vue qui domine dès lors — le chrétien l'appelle sa foi. Lorsqu'un homme arrive à la conviction fondamentale qu'il faut qu'il soit commandé, il devient « croyant » ; il y aurait lieu d'imaginer par contre une joie et une force de souveraineté individuelle, une liberté du vouloir, où l'esprit abandonnerait toute foi, tout désir de certitude, exercé comme il l'est à se

tenir sur les cordes légères de toutes les possibilités, à danser même au bord de l'abîme. Un tel esprit serait l'esprit libre par excellence. (Gai Savoir, § 347, extrait)

(Friedrich Nietzsche Memorial in Holzmarkt square in Naumburg (district: Burgenlandkreis, Saxony-Anhalt))

Publié Par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 3 mai 2026

POURQUOI L'ALLIANCE SE PORTE SUR L'ANNULAIRE?

L'annulaire est le quatrième doigt de la main. On l'appelle annulaire, car c'est le doigt sur lequel on porte le plus souvent les anneaux et les bagues, et notamment l'alliance, le symbole du mariage.

Mais pourquoi l'alliance se porte-t-elle sur l'annulaire ?

Pour répondre à cette question, on se tourne vers l'Asie, où il y a une belle et convaincante explication donnée par les chinois.

Dans cette explication chacun de vos doigts représentera une ou plusieurs personnes.

Le pouce représente vos parents....

L'index (second doigt) représente vos frères et sœurs .

Le majeur vous représente (c'est celui du milieu). L'annulaire représente votre partenaire.

L'auriculaire (le plus petit) représente vos enfants.

Tout d'abord, coller vos mains paume contre paume, ensuite plier les doigts du milieu pour les mettre dos à dos.

Les extrémités des 3 autres doigts et du pouce sont ouvertes et collées.

Maintenant, essayez de séparer vos pouces (vos



parents).

Ils vont s'ouvrir, parce que vos parents ne sont pas destinés à vivre avec vous tout au long de votre

vie, et doivent vous quitter tôt ou tard.

Recoller vos Pouces.

Séparer vos Index (vos frères et sœurs).

Ils vont aussi s'ouvrir, parce que vos frères et sœurs auront leurs propres familles et leurs propres vies.

Recoller vos Index.

Essayer de séparer vos petits doigts (vos enfants).

Ils s'ouvrent aussi, parce qu'un jour vos enfants vont grandir, se marier, s'installer dans leur propre maison et gérer leur vie.

Recoller vos Index.

Enfin, essayer de séparer vos annulaires (votre femme).

Vous allez être surpris, car vous n'y arriverez pas. Le mari et la femme sont réunis par un lien sacré et doivent rester ensemble toute leur vie pour le meilleur et le pire !

Publié Par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 3 mai 2026



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
04:20	12:45	16:31	19:38	21:05

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

OPÉRATION RÉGIONALE DE DESTRUCTION DE STUPÉFIANTS ET DE SUBSTANCES PSYCHOTROPES À CHLEF

Une opération régionale de destruction de plus de 9000 kilogrammes de kif traité, de près de 160 kg de drogues dures (cocaïne et héroïne) et de plus de 10 millions de comprimés psychotropes a été organisée, dimanche, à Chlef en 1ère Région militaire (RM), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"En application des dispositions relatives à l'incinération et à la destruction de divers types de drogues, et à l'instar des opérations précédentes, une opération régionale de destruction de stupéfiants et de substances psychotropes a été organisée aujourd'hui, dimanche 03 mai 2026, à Chlef en 1ère Région militaire, et ce, en présence des autorités civiles, judiciaires et sécuritaires locales et régionales.

Au cours de cette opération, l'ensemble des drogues saisies par les unités de l'Armée nationale populaire, de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale et des Douanes algériennes" a été rassemblé, précise la même source.

"Cette opération a été supervisée par la commission régionale chargée de la destruction des drogues et des psychotropes, sous la présidence du Procureur général près la Cour de Chlef. Au cours de cette opération qui s'est déroulée dans des conditions organisationnelles rigoureuses, avec la mise en œuvre de tous les moyens matériels et humains nécessaires à son succès, 9121 kilogrammes et 500 grammes de kif traité, 159 kilogrammes et 153 grammes de drogues dures (cocaïne



et héroïne) ainsi que 10.582.389 comprimés psychotropes ont été détruits", souligne le communiqué.

"Il est à noter qu'hier, toutes les

quantités saisies au niveau des centres de regroupement ont été rassemblées, pesées et inventoriées par les services de la police judiciaire représentés par les

autorités judiciaires, la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale, avant d'être transportées sous escorte vers les usines concernées par l'opération d'incinération et de destruction, où les scellés ont été ouverts et les saisies inventoriées, pour entamer ensuite le processus de destruction de ces drogues, conformément aux techniques et normes légales, et dans le respect des mesures de sécurité et de protection de l'environnement".

A noter que cette opération de destruction "dénote de l'efficacité de la stratégie nationale de lutte contre ce phénomène et des efforts considérables déployés par les unités de l'Armée nationale populaire et les différents services de sécurité pour faire face à ce fléau dangereux qui menace notre société, notre sécurité nationale et notre économie, et pour contrecarrer toutes les tentatives visant à inonder notre pays de ces substances toxiques", conclut le MDN.

RA/APS

COOPÉRATION BILATÉRALE

MME ASLAOUI REÇOIT LE PRÉSIDENT DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL MAURITANIEN

La présidente de la Cour constitutionnelle, Leila Aslaoui, a reçu, dimanche au siège de la Cour, le président du Conseil constitutionnel de la République islamique de Mauritanie, Diallo Mamadou Bathia, avec lequel elle s'est entretenue sur les règles de fonctionnement des deux institutions.

Cette rencontre s'est tenue à la veille de la troisième conférence internationale de la Cour constitutionnelle

sur "le rôle du contrôle de constitutionnalité dans la protection des droits et des libertés en Algérie et dans les systèmes comparés", en présence de membres de la Cour constitutionnelle.

L'occasion a permis d'échanger sur "les règles de fonctionnement des deux institutions, notamment en ce qui concerne le contrôle des opérations électorales ainsi que les garanties accordées pour assurer les droits et

libertés, en particulier le mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité".

Cette visite a également permis au président du Conseil constitutionnel mauritanien de prendre connaissance des différentes structures et espaces de la Cour constitutionnelle, notamment la salle d'audience, la salle des délibérations, la bibliothèque et l'espace muséal.

RA

SOLIDARITÉ

3.000 BÉNÉVOLES POUR ACCOMPAGNER LES PÈLERINS

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a mobilisé 3.000 bénévoles au niveau de 11 aéroports internationaux à travers le pays afin d'accompagner et de porter assistance aux pèlerins, indique dimanche un communiqué de cet organisme.

"Cette initiative reflétant l'engagement constant du CRA à accompagner les citoyens en toutes circonstances, s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la mobilisation de ses ressources humaines et logistiques pour assurer un accompagnement de qualité aux pèlerins au niveau des aéroports internationaux concernés", précise la même source.

Le CRA a mobilisé 3.000 bénévoles qualifiés et formés aux premiers secours pour accompagner et porter

assistance aux pèlerins, notamment les personnes âgées, dès leur arrivée à l'aéroport et jusqu'à l'achèvement des procédures de voyage, ajoute le communiqué, soulignant que cette initiative "participe

de la vision stratégique du CRA visant à appuyer les efforts nationaux en matière d'amélioration de la qualité des services aux pèlerins".

Le CRA avait participé, le 29 avril dernier, à la cérémonie de départ du premier vol de pèlerins vers les Lieux saints depuis l'Aéroport international Houari-Boumediène, aux côtés des représentants des secteurs concernés et des partenaires institutionnels, a rappelé le communiqué.

RA

HADJ 2026

LE DG DE L'ONPO SE RÉUNIT AVEC LA MISSION ALGÉRIENNE DU HADJ PAR VISIOCONFÉRENCE

Le Directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) et directeur du bureau des affaires des pèlerins algériens, Tahar Braik, s'est réuni, dimanche par visioconférence, avec les chefs de délégations et responsables des trois centres de la Mission algérienne du hadj, en vue d'examiner les derniers préparatifs liés à l'accueil des pèlerins algériens aux Lieux Saints.

A cette occasion, M. Braik a donné plusieurs instructions visant à "garantir la qualité de l'organisation et à améliorer les prestations fournies aux pèlerins tout au long de la saison du Hadj".

Ainsi, les commissions de la Mission algérienne pour la saison du Hadj 1447h/2026 s'attendent à assurer une prise en charge optimale au profit de 41.300 pèlerins algériens. Les missions de cette délégation, composée de 826 membres, s'articulent autour de l'accompagnement médical, organisationnel et d'orientation, et ce, dès l'arrivée du premier groupe jeudi dernier.

Dans ce cadre, la commission de suivi et de coordination assure une liaison directe entre les familles des pèlerins en Algérie et leurs proches aux Lieux Saints, en coordination étroite avec les centres de la mission à La Mecque, Médine et Djeddah, afin de garantir une mobilisation totale pour l'accueil des pèlerins.

La mission médicale est composée de 114 médecins, infirmiers et conducteurs d'ambulances, ré-

partis sur des cliniques équipées à la Mecque, à Médine, et à l'aéroport de Djeddah, pour assurer les premiers soins et la prise en charge médicale des malades chroniques et la coordination avec les autorités saoudiennes pour l'évacuation des cas urgents.

Les autorités algériennes ont consacré plus de 7 tonnes de médicaments englobant 200 types, ainsi que des fournitures médicales pour assurer les soins nécessaires aux hadjis durant la saison du hadj.

La sous-commission de la Protection civile veille, pour sa part, à la sécurité des pèlerins et à leur orientation lors de l'accomplissement des rites.

La mission est composée également de comités d'organisation et de services en charge de l'hébergement et de la restauration.

Un total de 67 contrats de service ont été conclus dans ce sens pour garantir aux hadjis un hébergement et une restauration de qualité, avec des plats typiquement algériens.

Dans le cadre de l'encadrement religieux et l'orientation des pèlerins, un groupe d'imams et de guides religieuses (mourchidate) veillent à l'accompagnement des hadjis tant à la Mecque qu'à Médine pour leur fournir les fatwa et conseils religieux nécessaires.

RA